



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture

# ALLER DE L'AVANT



UNE SÉLECTION DE RÉALISATIONS  
DU PROGRAMME FORESTIER DE LA FAO 2018-2019

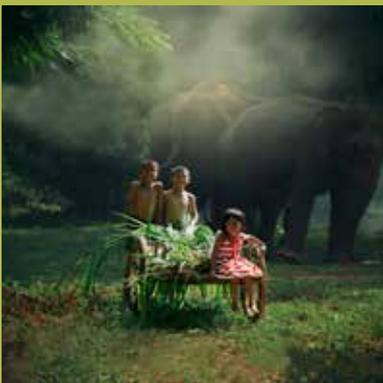


Photo de couverture:  
Des enfants ramassent de l'herbe pour nourrir  
les éléphants dans le village de Chang (Éléphant), province  
de Surin, Thaïlande / © sutiporn somnam

# ALLER DE L'AVANT

UNE SÉLECTION DE RÉALISATIONS  
DU PROGRAMME FORESTIER DE LA FAO 2018-2019

Citer comme suit:

FAO. 2020. *Aller de l'avant – Une sélection de réalisations du programme forestier de la FAO 2018–2019*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb1275fr>

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

ISBN 978-92-5-133387-7

© FAO, 2020



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Intergouvernementales (CC BY NC SA 3.0 IGO; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode.fr>).

Selon les termes de cette licence, cette œuvre peut être copiée, diffusée et adaptée à des fins non commerciales, sous réserve que la source soit mentionnée. Lorsque l'œuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO cautionne tels ou tels organisation, produit ou service. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'œuvre est adaptée, le produit de cette adaptation doit être diffusé sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si l'œuvre est traduite, la traduction doit obligatoirement être accompagnée de la mention de la source ainsi que de la clause de non-responsabilité suivante: «La traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ni de l'exactitude de la traduction. L'édition originale [langue] est celle qui fait foi.»

Tout litige relatif à la présente licence ne pouvant être résolu à l'amiable sera réglé par voie de médiation et d'arbitrage tel que décrit à l'Article 8 de la licence, sauf indication contraire contenue dans le présent document. Les règles de médiation applicables seront celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules>) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Matériel attribué à des tiers. Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des informations ou autres éléments contenus dans cette œuvre qui y sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir le cas échéant la permission de l'ayant-droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'œuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait l'être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO ([www.fao.org/publications](http://www.fao.org/publications)) et peuvent être obtenus sur demande adressée par courriel à: [publications-sales@fao.org](mailto:publications-sales@fao.org). Les demandes visant un usage commercial doivent être soumises à: [www.fao.org/contact-us/licence-request](http://www.fao.org/contact-us/licence-request). Les questions relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: [copyright@fao.org](mailto:copyright@fao.org).

# TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS ..... v

OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE LA FAO ..... vi

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS ..... viii

1



CONTRIBUER À ÉLIMINER LA FAIM, L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA MALNUTRITION ..... 1

2



RENDRE L'AGRICULTURE, LA FORESTERIE ET LA PÊCHE PLUS PRODUCTIVES ET PLUS DURABLES..... 4

3



RÉDUIRE LA PAUVRETÉ RURALE ..... 22

4



CEUVRER À DES SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES PLUS INCLUSIFS ET PLUS EFFICACES ..... 26

5



AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DES MOYENS D'EXISTENCE FACE À DES MENACES OU EN SITUATION DE CRISE..... 31

6



QUALITÉ TECHNIQUE, STATISTIQUES ET THÈMES TRANSVERSAUX..... 36

LISTE DES RÉCITS D'EXPÉRIENCE ..... 41

LE PROGRAMME FORESTIER DE LA FAO EN CHIFFRES 2018-2019 ..... 42



Hallstadt, Autriche  
© FAO/Richard Slaby

# AVANT-PROPOS

La diffusion de la maladie à coronavirus actuelle (COVID-19) est une crise sanitaire mondiale, qui est suivie par une crise économique mondiale. La FAO joue un rôle essentiel à ce titre en évaluant son impact sur les moyens d'existence des populations, les chaînes d'approvisionnement alimentaire et les forêts, et en y remédiant. La pandémie de COVID-19 a également changé les réalités quotidiennes de nombreuses façons inattendues, et a souligné la nécessité d'intensifier l'action en direction de tous les Objectifs de développement durable (ODD).

Le vaste éventail d'implications négatives de l'épidémie pour les forêts et la foresterie demande de revoir les approches actuelles pour réaliser les ODD dans le cadre de la Décennie d'action des Nations Unies. À bien des égards, les actions menées pour accélérer les avancées vers la réalisation des divers ODD améliorent également la résilience à court terme et à long terme des populations et des écosystèmes.

L'Organisation des Nations Unies a déclaré 2021-2030 Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes et a chargé la FAO et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) de guider sa mise en œuvre, afin de garantir une réponse solide et de longue durée à la dégradation et aux crises interdépendantes du climat et de la biodiversité. En 2019, la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028) a été lancée en réponse à la pression croissante exercée pour fournir une alimentation suffisante, abordable et nourrissante à une population mondiale en expansion. Ces mêmes agriculteurs familiaux sont en outre des acteurs clés dans la gestion de ce qui reste de la biodiversité des forêts naturelles du monde. Le nombre considérable de personnes impliquées dans l'agriculture familiale à travers le globe – 1,5 milliard d'individus – confère à ces dernières un pouvoir unique, pour provoquer un changement positif et pour améliorer le bien-être et la résilience des familles et de la planète.

Cette édition d'*Aller de l'avant* présente les principaux impacts et les points saillants du travail effectué par la FAO dans le domaine forestier, illustrant comment ils répondent aux Objectifs stratégiques de l'Organisation, lesquels visent à leur tour à contribuer de manière significative à la réalisation des ODD. Le Programme forestier de la FAO compte plus de 230 projets en cours répartis dans plus de 82 pays, pour un budget total de 246 millions de dollars des États-Unis fin 2019, et s'emploie à entraîner des transformations bénéfiques pour les pays membres.

Les récits d'expérience présentés dans cette publication plaident de manière convaincante en faveur de l'action consolidée et des réponses globales pour lutter contre les crises, l'insécurité alimentaire, les pratiques forestières et agricoles inefficaces, et la pauvreté rurale; ils illustrent de plus la nécessité de créer des écosystèmes et des moyens d'existence résilients, aptes à s'adapter à un climat en évolution constante. La contribution multiforme du secteur forestier aux objectifs de développement plus vastes témoigne du rôle central qui sera joué par les forêts dans le rétablissement social et économique au lendemain de la crise du COVID-19.

Non seulement les solutions fondées sur la nature et intelligentes face au climat contribuent à prévenir à la source les foyers de zoonoses, comme le COVID-19, en conservant des habitats forestiers adaptés à la faune sauvage, mais elles fournissent aussi un tiers des mesures rentables requises en termes d'atténuation pour stabiliser le réchauffement en dessous de 2 °C d'ici à 2030. Réduire les émissions de gaz à effet de serre et la perte de biodiversité exigera d'autre part de parvenir à un nouveau consensus pour changer les modes de production alimentaire dans une direction qui inversera la tendance actuelle à la déforestation.

Un effort mondial concerté est crucial, maintenant plus que jamais, en ces temps d'incertitude globale et de volatilité économique, au niveau planétaire comme au niveau national, afin d'utiliser pleinement le potentiel des forêts pour aider à surmonter les crises touchant l'économie, le climat et la biodiversité. En collaboration avec ses membres et ses partenaires, la FAO poursuivra ses efforts dans ce domaine, et continuera à travailler pour apporter des solutions fondées sur la nature, durables et équitables pour les êtres humains et l'environnement.



**Hiroto Mitsugi**

Sous-Directeur général, Département des forêts de la FAO

# OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE LA FAO

Aujourd'hui, les pays font face à une myriade d'exigences et de difficultés grandissantes en matière de développement agricole. Afin de les soutenir, la FAO a identifié cinq grandes priorités où elle est la mieux placée pour appliquer et mettre à profit ses connaissances, son expertise et son expérience. Ces priorités, ou objectifs stratégiques (OS), représentent les principaux domaines d'engagement de l'Organisation dans son travail pour parvenir à un monde sans faim, sans malnutrition et sans pauvreté – de manière durable –, et contribuer ainsi à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Cette publication est structurée autour des cinq OS et met en lumière les activités du Programme forestier de la FAO qui visent à les atteindre. Ces cinq OS sont décrits ci-dessous; ils sont complétés par un sixième objectif, l'OS6, qui veille à assurer l'excellence technique tout en intégrant les divers domaines de travail fondamentaux.



**OS1**

## **CONTRIBUER À ÉLIMINER LA FAIM, L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA MALNUTRITION**

Malgré les progrès accomplis durant les deux dernières décennies, plus de 820 millions de personnes souffrent encore de faim chronique. Parallèlement, d'autres formes de malnutrition sont en hausse: le surpoids et l'obésité, associés à une progression significative de maladies non transmissibles liées à l'alimentation, touchent près de quatre adultes sur dix dans le monde entier. Au même moment, plus de 2 milliards de personnes souffrent de carences diverses en micronutriments. Malgré des signes d'engagement plus forts, les politiques et les investissements actuels ne sont pas suffisants ou ne sont pas nécessairement efficaces pour pouvoir lutter contre la faim et la malnutrition, et ne parviennent pas à toucher certains groupes de population.

La FAO travaille en partenariat avec les gouvernements et d'autres acteurs du développement aux niveaux mondial, régional et national pour développer des politiques et des environnements institutionnels favorables. L'Organisation aide à renforcer la capacité des pays à traduire leur engagement politique en actions concrètes, afin d'éradiquer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition dans le monde entier.



**OS2**

## **RENDRE L'AGRICULTURE, LA FORESTERIE ET LA PÊCHE PLUS PRODUCTIVES ET PLUS DURABLES**

Satisfaire les besoins alimentaires et nutritionnels d'une population mondiale croissante – qui devrait atteindre 9 milliards d'habitants d'ici à 2050 – exercera une pression considérable sur les divers secteurs agricoles, notamment les cultures, l'élevage, la foresterie et les pêches. Produire plus avec moins pour sauvegarder les ressources naturelles, améliorer la résilience et augmenter les revenus nets revient à opérer un basculement net des politiques et pratiques actuelles vers des approches plus durables. La mise en valeur de cette transition se fait en aidant les pays à adopter une vision commune en faveur d'une alimentation et d'une agriculture viables, en appui aux Objectifs de développement durable (ODD).



### **OS3** **RÉDUIRE LA PAUVRETÉ RURALE**

La faim et l'insécurité alimentaire sont, avant toute autre chose, des expressions de la pauvreté, et la plupart des pauvres de la planète vivent dans des zones rurales. C'est pourquoi mettre un terme à la pauvreté rurale est au cœur de la mission de la FAO. Bien que des progrès aient été effectués dans la diminution de la pauvreté à l'échelle mondiale, quelque 736 millions de personnes continuent à vivre dans un état d'extrême pauvreté et les inégalités persistent encore. Les pays membres des Nations Unies se sont engagés à éliminer la faim et la pauvreté extrême pour tous et partout d'ici à 2030. La FAO aide les pays à développer et mettre en œuvre des politiques, stratégies et programmes, axés sur des faits, qui favorisent une croissance inclusive et des moyens d'existence durables, une diversification des revenus, des emplois décents, un accès à la protection sociale, et l'autonomisation des femmes et des hommes dans les activités agricoles et les zones rurales.



### **OS4** **ŒUVRER À DES SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES PLUS INCLUSIFS ET PLUS EFFICACES**

Du fait de la mondialisation croissante, l'agriculture va cesser d'exister en tant que secteur indépendant pour devenir juste l'un des maillons d'une chaîne de valeur intégrée. Cette chaîne de valeur s'étend de la production à la transformation et à la vente, selon une modalité hautement concentrée, intégrée et mondialisée. Cela représente un immense défi pour les petits exploitants et les producteurs agricoles dans de nombreux pays en développement, où même les plus économiquement solides d'entre eux peuvent facilement se retrouver exclus d'aspects importants de la chaîne. Accroître la participation de ces acteurs aux systèmes alimentaires et agricoles est capital pour atteindre l'objectif de la FAO, à savoir celui d'un monde libéré de la faim.



### **OS5** **AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DES MOYENS D'EXISTENCE FACE À DES MENACES OU EN SITUATION DE CRISE**

Les conflits, les catastrophes naturelles et les crises économiques exacerbent la faim sur la planète, provoquant une souffrance humaine généralisée et menaçant des années d'avancées dans la lutte contre la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Près de 80 pour cent de ceux qui sont affectés par les crises sont des familles rurales tributaires de l'agriculture pour leur survie. La FAO s'emploie par conséquent à renforcer la résilience des moyens d'existence axés sur l'agriculture contre les multiples catastrophes. En unissant les actions humanitaires et les interventions de développement, et en mettant un accent délibéré sur le maintien de la paix, l'Organisation s'attaque aux causes à la racine de la faim tout en répondant aux besoins immédiats des personnes touchées par la crise. Cela implique d'appuyer les gouvernements et les communautés sur divers fronts: se préparer aux dangers, les atténuer et y faire face; assurer un suivi des risques et renforcer les systèmes d'alerte précoce aux échelons mondial, national et local, et les relier à une action préventive; travailler activement avec les communautés afin de réduire les risques et la vulnérabilité; et offrir un soutien immédiat aux familles frappées par la crise pour sauver des vies, sauvegarder des moyens d'existence et poser les fondations pour un avenir plus résilient.



### **OS6** **QUALITÉ TECHNIQUE, STATISTIQUES ET THÈMES TRANSVERSAUX**

L'objectif 6 traverse les cinq OS, veillant à assurer l'excellence technique tout en intégrant des domaines de travail fondamentaux tels que la parité hommes-femmes, la gouvernance, le changement climatique et la nutrition, au sein de chaque OS. La FAO garantit la primauté technique de son travail par divers moyens, notamment le contrôle de qualité effectué par les divisions techniques, l'appui aux réseaux et l'apport d'expertise aux programmes. La capacité d'identifier et de relever des défis émergents au travers de comités techniques, de même que l'aptitude à mettre une expertise à disposition au travers de publications de haute qualité, sont également importantes pour promouvoir la position de direction technique assumée par la FAO.

# ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

<b>ACD</b>	Action contre la désertification
<b>AFR100</b>	Initiative pour la restauration des paysages forestiers en Afrique
<b>AUDA-NEPAD</b>	Agence de développement de l'Union africaine
<b>CDN</b>	Contribution déterminée au niveau national
<b>CEE</b>	Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
<b>CIFOR</b>	Centre de recherche forestière internationale
<b>CIP</b>	Commission internationale du peuplier et autres essences à croissance rapide utiles aux personnes et à l'environnement
<b>CIRAD</b>	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
<b>CITES</b>	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
<b>CNFPIA</b>	Association nationale de l'industrie des produits forestiers de la Chine
<b>COP 25</b>	25 <sup>e</sup> Conférence des Parties (COP) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)
<b>COVID-19</b>	Maladie à coronavirus
<b>ECCA30</b>	Initiative de restauration des paysages forestiers en Europe, dans le Caucase et en Asie centrale
<b>FEM</b>	Fonds pour l'environnement mondial
<b>FFF</b>	Mécanisme forêts et paysans (FFF, d'après Forest and Farm Facility)
<b>FISNA</b>	Réseau des espèces forestières envahissantes en Afrique (Forest Invasive Species Network for Africa)
<b>FLEGT</b>	Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux (d'après l'anglais Forest Law Enforcement, Governance and Trade)
<b>FRA</b>	Évaluation des ressources forestières mondiales
<b>GDF</b>	Gestion durable des forêts
<b>GMV</b>	Grande muraille verte (Initiative de la Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel – IGMVSS)
<b>IIED</b>	Institut international pour l'environnement et le développement
<b>IUFRO</b>	Union internationale des instituts de recherches forestières
<b>MPP</b>	Produits du Partenariat de la montagne (MPP, d'après Mountain Partnership Products)
<b>NENFHIS</b>	Réseau du Proche-Orient sur la santé des forêts et les espèces envahissantes (NENFHIS, d'après Near East Network on Forest Health and Invasive Species)
<b>ODD</b>	Objectif de développement durable
<b>OEACP</b>	Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique

<b>OIBT</b>	Organisation internationale des bois tropicaux
<b>OMD</b>	Organisation mondiale des douanes
<b>OPFA</b>	Organisation de producteurs forestiers et agricoles
<b>OS</b>	Objectif stratégique
<b>PCF</b>	Partenariat de collaboration sur les forêts
<b>PFNL</b>	Produit forestier non ligneux
<b>PME</b>	Petite et moyenne entreprise
<b>PNUE</b>	Programme des Nations Unies pour l'environnement
<b>RBP</b>	Paiement lié aux résultats (RBP, d'après result-based payment)
<b>REDD+</b>	Réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts, et rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier dans les pays en développement
<b>REUFIS</b>	Réseau Europe et Asie centrale sur les espèces envahissantes des forêts
<b>RNA</b>	Régénération naturelle assistée
<b>SH</b>	Système harmonisé
<b>SISEF</b>	Société italienne de sylviculture et d'écologie forestière (SISEF, d'après Società italiana di selvicoltura ed ecologia forestale)
<b>SPG</b>	Système participatif de garantie
<b>SW4SW</b>	Initiative «Du bois durable pour un monde durable» (Sustainable Wood for a Sustainable World)
<b>SWM</b>	Gestion durable de la faune sauvage (SWM, d'après Sustainable Wildlife Management)
<b>UE</b>	Union européenne
<b>UICN</b>	Union internationale pour la conservation de la nature
<b>UNDRR</b>	Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNDRR, d'après United Nations Office for Disaster Risk Reduction)
<b>UNHCR</b>	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
<b>WCS</b>	Société pour la conservation de la faune sauvage (WCS, d'après Wildlife Conservation Society)
<b>WWF</b>	Fonds mondial pour la nature



*République  
démocratique du  
Congo – une forêt  
vierge abrite un grand  
nombre d'espèces  
animales et végétales  
© FAO/Giulio  
Napolitano*



# 1

## OBJECTIF STRATÉGIQUE 1

### CONTRIBUER À ÉLIMINER LA FAIM, L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA MALNUTRITION

**RESTAURATION À GRANDE ÉCHELLE ET DÉVELOPPEMENT DE CHAÎNES DE VALEUR DE PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX: CRÉER DES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES POUR LES FAMILLES RURALES DANS LES ZONES ARIDES DE L'AFRIQUE**

*Balanites aegyptiaca* – également connu sous le nom de dattier du désert – est un arbre des zones arides qui pousse à travers le Sahel et le Moyen-Orient. L'espèce est bien adaptée à la restauration des terres et l'amande pourrait devenir un produit forestier non ligneux (PFNL) privilégié.

Dans le village de Sampelga, dans le nord de la région du Sahel au Burkina Faso, le programme Action contre la désertification (ACD) a lancé la restauration de 200 hectares de terres et a aidé 20 femmes à former une association pour apprendre comment extraire l'huile de *Balanites* et la transformer en savon.

Hadjatou Ouedraogo, une agricultrice de Sampelga âgée de 50 ans, explique: «Ici on mange le fruit du dattier du désert. Avant on jetait les amandes. Mais plus maintenant.» En vannant les noyaux, elle peut séparer les débris de coque et recueillir les amandes. Il reste encore à moudre les amandes recueillies et faire bouillir la farine obtenue dans de l'eau, puis l'huile

*Burkina Faso – plan rapproché d'une femme transportant des noix du fruit de Butyrospermum, qui seront transformées en beurre de karité*  
© FAO/Roberto Faidutti



*Chasseur dans  
la savane de  
Rupununi au  
Guyana*  
© FAO/ David  
Mansell-Moullin

remonte en surface. Cette huile est comestible et peut être utilisée aussi bien pour la cuisine qu'à des fins cosmétiques, par exemple pour fabriquer du savon et des produits de soin pour le corps.

La formation sur les procédés d'extraction de l'huile offerte par ACD aux communautés rurales a révolutionné leurs vies et contribué à augmenter leurs revenus. La production a atteint un volume de quelque 3 600 pièces de savon par an, ce qui correspond à une recette de plus de 3 000 000 francs CFA (près de 5 000 dollars des États-Unis – ci-après dollars). Cette somme est partagée équitablement entre les membres du groupement. Pour chacun des membres, cela représente un revenu mensuel net d'environ 15 000 CFA (environ 30 dollars) – un montant proche de la moitié du salaire mensuel moyen au Burkina.

Ce n'est là que de l'un des nombreux projets appuyés par ACD dans les zones arides de la Grande muraille verte (GMV), pour stimuler le développement économique des communautés rurales tout en restaurant les terres dégradées.

Mis en œuvre par la FAO avec un financement de l'Union européenne (UE), le programme ACD a déjà restauré quelque 15 000 hectares de terres dégradées au Burkina Faso et plus de 50 000 hectares à l'échelle globale, depuis le démarrage de ses activités en 2016. Maintenant que sa méthodologie est bien rodée, ACD élargit ses activités en utilisant un système de préparation du terrain mécanisé, couplé au développement de chaînes de valeur en faveur des communautés rurales, et le programme est en train d'étendre ses opérations en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique.

#### **Pour en savoir plus**

[www.fao.org/in-action/action-against-desertification/fr](http://www.fao.org/in-action/action-against-desertification/fr)

### **RÉTABLIR L'ÉQUILIBRE ENTRE LA CONSERVATION DE LA FAUNE SAUVAGE ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE**

Des millions de personnes dépendent de la viande de chasse (appelée aussi communément viande de brousse) pour leur nourriture ou leurs revenus. Le gibier est une source importante de protéines, de graisses et de micronutriments, principalement pour les peuples autochtones et les communautés rurales de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique du Sud. La demande de viande de brousse est cependant croissante, en particulier dans les zones urbaines. Si la chasse au gibier n'est pas gérée de façon durable, les populations d'animaux sauvages s'amenuiseront et les communautés rurales souffriront encore plus de l'insécurité alimentaire. Il est nécessaire d'introduire et faire appliquer de bonnes pratiques de chasse de même qu'une surveillance des maladies et des mesures d'hygiène et de sécurité sanitaire des aliments, dans les communautés de chasseurs reculées comme dans les villes provinciales avoisinantes (conformément à l'approche «Une seule santé»), afin de limiter le niveau d'exposition humaine aux zoonoses et la diffusion de virus tels que le COVID-19.

Le programme Gestion durable de la faune sauvage (SWM, d'après Sustainable Wildlife Management) développe des solutions durables pour relever de tels défis. Le Programme est une initiative majeure de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), et est financé par l'Union européenne. Il vise à mieux réguler la chasse aux animaux sauvages, renforcer la gestion de la faune, augmenter l'offre de viande produite selon un mode durable et de poisson issu de l'aquaculture, et réduire la demande de viande de brousse.

Comme l'a déclaré Viwanou Gnassounou, Sous-Secrétaire général de l'OEACP: «Nous travaillons dans des pays choisis pour concevoir et réaliser des actions qui visent des objectifs à la fois de développement humain et de conservation de la faune sauvage, et nous adapterons et reproduirons par la

suite les solutions viables dans de nombreux autres pays de l'OEACP. »

En 2019, première année de mise en œuvre, des équipes professionnelles étaient opérationnelles dans les 13 sites pilotes, en grande partie situés dans des environnements reculés et difficiles, et avaient déjà instauré de fortes relations de travail avec les communautés locales et les partenaires gouvernementaux. Ces équipes sont dès à présent en train de produire d'abondantes informations sur les populations d'animaux sauvages, la consommation de viande de brousse et les sources alternatives de protéines. Le démarrage solide de cette initiative quinquennale permettra d'orienter les interventions du projet et fournira des données de référence pour tester leur efficacité.

Le programme SWM est mis en œuvre par un consortium dynamique de partenaires travaillant de concert avec les gouvernements et les communautés locales. Ce consortium comprend la FAO, le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), le Centre de recherche forestière internationale (CIFOR) et la Société pour la conservation de la faune sauvage (WCS, d'après Wildlife Conservation Society).

**Pour en savoir plus**

[www.fao.org/forestry/wildlife/95602/en](http://www.fao.org/forestry/wildlife/95602/en)



*Un lémurien à Madagascar  
© FAO/David Mansell-Moullin*

# 2



## OBJECTIF STRATÉGIQUE 2

# RENDRE L'AGRICULTURE, LA FORESTERIE ET LA PÊCHE PLUS PRODUCTIVES ET PLUS DURABLES

### VOIES FORESTIÈRES VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La publication *Situation des forêts du monde*, parue en 2018, nous fait mieux comprendre encore comment les forêts et leur gestion durable contribuent à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses 17 Objectifs de développement durable (ODD).

Arrêter le déboisement, gérer les forêts durablement, restaurer les forêts dégradées et augmenter le couvert forestier à travers le monde exigent tous de mener des actions pour éviter des conséquences potentiellement désastreuses pour la planète et ses habitants. Les forêts et les arbres contribuent bien plus aux moyens d'existence humains qu'on ne le sait communément, jouant un rôle crucial en termes de sécurité alimentaire, d'eau potable, d'énergie renouvelable et d'économies rurales. Ils génèrent près de 20 pour cent du revenu des ménages ruraux dans les pays en développement – considérablement plus dans de nombreuses zones –, et fournissent le combustible nécessaire à la cuisson des aliments et au chauffage à un habitant sur trois du globe.

Le combustible ligneux représente à lui seul l'ensemble de l'apport en énergie renouvelable combiné de l'énergie solaire, hydroélectrique et

éolienne – et plus de la moitié des besoins nationaux d'approvisionnement en énergie primaire pour 29 pays, la plupart en Afrique subsaharienne. Le fait que les forêts contiennent l'équivalent de 142 milliards de tonnes de pétrole, environ 10 fois la consommation annuelle mondiale d'énergie primaire, met en lumière leur valeur et la nécessité de leur utilisation durable.

*La situation des forêts du monde 2018* identifie les actions essentielles à mener, susceptibles d'accroître la contribution des forêts et des arbres aux avancées en direction de la réalisation des ODD. Il est maintenant crucial que des mesures soient prises pour travailler de façon plus effective avec le secteur privé, et le secteur forestier informel doit être transformé de façon à assurer des avantages économiques, sociaux et environnementaux plus vastes.

#### Pour en savoir plus

[www.fao.org/3/I9535FR/i9535fr.pdf](http://www.fao.org/3/I9535FR/i9535fr.pdf)

[www.fao.org/publications/sofo/fr/](http://www.fao.org/publications/sofo/fr/)

[www.fao.org/news/story/fr/item/1183504/icode/](http://www.fao.org/news/story/fr/item/1183504/icode/)

*Travailleur  
désherbant une  
pépinière d'acacias.  
Les jeunes plants  
d'acacia sont  
cultivés pendant  
six mois en  
pépinière avant  
d'être vendus pour  
être plantés dans  
la forêt. Une fois  
planté, l'arbre se  
développe sur  
une période de  
cinq ans avant  
d'être abattu et  
transformé en bois  
d'œuvre pour la  
construction et  
la fabrication de  
meubles  
© FAO/ Joan  
Manuel Baliellas*

## TRAVAILLER AVEC LES DIVERS SECTEURS POUR ARRÊTER LA DÉFORESTATION ET ÉTENDRE LES SUPERFICIES FORESTIÈRES – DE L'ASPIRATION À L'ACTION

Le déboisement et la dégradation des forêts continuent à se produire à des rythmes alarmants et contribuent à la perte de biodiversité en cours. En termes absolus, entre 1990 et 2020 la superficie forestière mondiale a diminué de 178 millions d'hectares – une superficie équivalant environ à la taille de la Libye. Bien que le taux mondial de déboisement ait considérablement diminué au cours des trois dernières décennies, plus de 100 millions d'hectares de forêts sont encore gravement frappés par les incendies, les ravageurs, les maladies, les espèces envahissantes, le changement climatique et les événements météorologiques néfastes. Stopper la déforestation et gérer les incendies est l'un des moyens les plus rapides et les moins coûteux de réduire les émissions nettes.

Du 20 au 22 février 2018, quelque 300 participants issus de gouvernements, d'organisations internationales, de la communauté scientifique, du secteur privé, de la société civile et d'organisations d'agriculteurs, se sont rencontrés au siège de la FAO à Rome pour participer à une conférence internationale, organisée par le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) et intitulée «Travaillons avec les divers secteurs pour arrêter la déforestation et étendre les superficies forestières – de l'aspiration à l'action».

La conférence a souligné que les gouvernements et autorités à tous les niveaux doivent prendre les devants, en favorisant les conditions nécessaires à garantir que les forêts soient gérées durablement et en attirant les financements et les investissements à long terme requis. La conférence a insisté sur le fait que

chaque partie prenante au sein du secteur forestier doit contribuer à créer des chaînes de production responsables sur le plan environnemental et social.

Cet appel à l'action n'était que l'une des divers volets envisagés pour élargir les ambitions en matière de lutte contre le déboisement. Ce dernier a également été l'un des thèmes au cœur du Sommet sur l'action pour le climat de 2019, qui a reconnu que la foresterie durable et la restauration constituent une solution fondée sur la nature majeure.

En 2019, lors du dialogue de haut niveau en marge de la COP 25 (25<sup>e</sup> Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques – CCNUCC), autour du thème «inverser la tendance de la déforestation», le Directeur général de la FAO Qu Dongyu a appelé à un changement transformationnel visant à la fois la sécurité alimentaire, l'agriculture et la foresterie – au travers d'une approche holistique. Il a mis en lumière notamment les solutions suivantes: trouver un accord sur la réduction de l'impact des produits agricoles, en particulier de l'élevage et des cultures de rente; favoriser les technologies et l'innovation; et renforcer les partenariats pour faire face aux problématiques forestières. La FAO a été chargée par le Secrétaire général des Nations Unies, avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de guider les efforts en vue d'inverser la tendance de la déforestation et mettre en œuvre la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021–2030).

### Pour en savoir plus

[www.cpfweb.org/95280/en](http://www.cpfweb.org/95280/en)

[www.decadeonrestoration.org](http://www.decadeonrestoration.org)

## Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes

Sous la direction d'El Salvador et avec plus de 70 pays, l'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré 2021–2030 Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes, et a chargé le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et la FAO de guider sa mise en œuvre. La Décennie a rassemblé le monde derrière un même objectif: prévenir, arrêter et inverser la dégradation des écosystèmes sur l'ensemble de la planète.

La dégradation des écosystèmes terrestres et marins compromet le bien-être de 3,2 milliards d'individus et coûte environ 10 pour cent du produit intérieur brut mondial annuel en perte d'espèces et de services écosystémiques. Les forêts, les prairies, les terres de culture, les zones humides, les savanes et d'autres écosystèmes terrestres, les écosystèmes d'eaux intérieures, les écosystèmes marins et côtiers, et les environnements urbains – tous ont impérativement besoin d'un certain degré de protection et de restauration.

Restaurer les écosystèmes endommagés est un moyen efficace et rentable par lequel les populations peuvent travailler avec la nature pour relever les défis les plus pressants auxquels l'humanité est confrontée aujourd'hui. La restauration de 350 millions d'hectares de terres dégradées d'ici à 2030 pourrait générer des services écosystémiques d'une valeur de 9 000 milliards de dollars et éliminer de l'atmosphère 13 à 26 gigatonnes supplémentaires de gaz à effet de serre.



Femme plantant des arbres  
© Siembra/Acandí Seco Acandí

## UN PARTENARIAT CONTINENTAL POUR TRADUIRE EN ACTION LES ENGAGEMENTS DE L'AFRIQUE EN MATIÈRE DE RESTAURATION

L'Afrique fait face à des risques environnementaux et socioéconomiques croissants liés à la déforestation, à la désertification, à la perte de biodiversité, aux conflits, à l'insécurité de l'eau et l'insécurité alimentaire, aux migrations, au chômage et à la pauvreté. Ces difficultés compromettent les efforts accomplis par les pays pour réaliser un développement durable.

La restauration des forêts et des terres dégradées peut contribuer de manière significative à atténuer ces menaces. C'est sur cette base que l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD), avec le soutien de partenaires dont la FAO, a lancé en 2015 un programme mené à l'échelon national, l'Initiative pour la restauration des paysages forestiers en Afrique (AFR100). À ce jour, 29 pays se sont engagés à restaurer 125 millions d'hectares de terres, allant ainsi au-delà de l'objectif original de 100 millions d'hectares.

Dans le sillage de cette démonstration massive de volonté politique, la Quatrième réunion annuelle du partenariat AFR100, tenue à Accra, Ghana, en septembre 2019, a vu le lancement d'un partenariat de collaboration continental entre la FAO et l'AUDA-NEPAD pour appuyer la mise en œuvre et le suivi d'AFR100.

Renforcer les capacités du Secrétariat d'AFR100 auprès de l'AUDA-NEPAD, de même que celles des institutions concernées et des parties prenantes des divers secteurs, est crucial pour assurer une coordination efficace et traduire les engagements d'AFR100 en action. Tandis que les projets menés dans de nombreux pays progressent avec l'appui de partenaires financiers et techniques (dont la FAO),

ce nouveau programme de coopération technique régional s'attachera à combler les lacunes et relier les efforts en cours.

Les principales priorités sont les suivantes: la création d'une plateforme de suivi et de connaissances en ligne sur la restauration des forêts et des terres dégradés en Afrique, qui devra être hébergée par le Secrétariat (AUDA-NEPAD); le renforcement des capacités nationales pour accélérer la mise en œuvre au niveau du terrain; et des interventions visant à accroître les efforts de mobilisation des ressources nationales.

Le partenariat AFR100 représentera également une contribution significative à l'imminente Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030). Lors de la 22<sup>e</sup> session de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique (CFFSA), tenue en Afrique du Sud en mars 2020, les pays membres et les partenaires ont appelé à augmenter les synergies entre AFR100, la Grande muraille verte pour l'Afrique et d'autres initiatives de restauration actuelles, en particulier le Programme d'action panafricain se proposant de restaurer les écosystèmes pour accroître la résilience, en tant que partie intégrante de la contribution de l'Afrique à la Décennie des Nations Unies.

### Pour en savoir plus

<http://www.afr100.org/>

<https://afr100.org/fr/content/quatre-le%C3%A7ons-de-la-quatri%C3%A8me-r%C3%A9union-annuelle-du-partenariat-de-lafr100>

[www.fao.org/africa/news/detail-news/en/c/1265434](http://www.fao.org/africa/news/detail-news/en/c/1265434),

[www.fao.org/africa/news/detail-news/en/c/1267215](http://www.fao.org/africa/news/detail-news/en/c/1267215)

[www.fao.org/africa/news/detail-news/en/c/1249491](http://www.fao.org/africa/news/detail-news/en/c/1249491)



*Des agriculteurs travaillent dans une pépinière  
© FAO/G. Napolitano*



Cérémonie de plantation  
d'arbres au Kazakhstan  
© CEE/FAO

### **LANCEMENT D'ECCA30 – UNE INITIATIVE QUI VISE À RESTAURER 30 MILLIONS D'HECTARES DE TERRES DÉGRADÉES D'ICI À 2030 EN EUROPE, DANS LE CAUCASE ET EN ASIE CENTRALE**

En 2018, la FAO et la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE) a organisé une table ronde ministérielle sur la restauration des paysages forestiers et le Défi de Bonn, pour réunir les décideurs du Caucase et d'Asie centrale et discuter de la restauration des paysages forestiers et de la gestion durable des forêts (GDF). La réunion, qui s'est tenue au Kazakhstan, a offert aux pays une plateforme pour explorer les moyens d'atteindre les cibles fixées par le Programme 2030. À la fin de la réunion, six pays avaient pris l'engagement de restaurer des superficies de terres.

Les pays du Caucase et de l'Asie centrale ont également adopté la résolution d'Astana au cours de la rencontre. La résolution met en lumière l'importance politique de la restauration des paysages forestiers, et engage les pays à coopérer et restaurer plus de 2,5 millions d'hectares de paysages dégradés d'ici à 2030 dans le cadre du Défi de Bonn. En 2019, l'Azerbaïdjan s'est joint au Défi de Bonn, élevant le montant total des terres à près de 3 millions d'hectares.

En septembre 2019, le Sommet sur l'action pour le climat de New York a lancé l'initiative ECCA30 menée à l'échelon national. Cette initiative régionale mise en œuvre par les pays en Europe, dans le Caucase et en Asie centrale, repose sur la résolution d'Astana

et vise à restaurer 30 millions d'hectares dans ces régions d'ici à 2030, en appui au Défi de Bonn. La FAO, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), la CEE, la Banque mondiale et l'Institut des ressources mondiales sont des partenaires stratégiques clés dans la mise en œuvre d'ECCA30.

En facilitant l'accès au soutien technique et financier et en renforçant la coopération régionale et l'échange de capacités concernant la restauration des paysages forestiers, ECCA30 aidera les pays de l'Europe, du Caucase et de l'Asie centrale à accéder à des financements et à se voir reconnaître leurs ambitions de restauration en rapport avec leurs priorités et projets intérieurs.

L'introduction de solutions fondées sur la nature et intelligentes face au climat en matière de restauration des paysages forestiers est essentielle pour contribuer à prévenir les foyers de maladies, comme le COVID-19, en créant des habitats forestiers adéquats pour les espèces d'animaux sauvages vecteurs et en les isolant des paysages dominés par les hommes. Les activités futures au titre d'ECCA30 comptent notamment le renforcement des capacités, l'aide technique, la gestion des connaissances et le suivi des avancées de la restauration des paysages forestiers pour les pays de la région.

#### **Pour en savoir plus**

<https://infoflr.org/bonn-challenge/regional-initiatives/ecca30>

## DÉVELOPPEMENT DE LA RESTAURATION SYLVOPASTORALE DURABLE EN APPUI AUX SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES EN TUNISIE

Une part considérable des terres tunisiennes est menacée de désertification du fait de la dégradation, du changement des habitats et de la perte de biodiversité. Les causes principales sont la conversion des écosystèmes naturels en exploitations agricoles, le prélèvement de bois de feu, la production de charbon de bois et le surpâturage par le bétail. Parallèlement, les communautés agrosylvopastorales sont de plus en plus exposées aux effets du changement climatique, en particulier aux sécheresses récurrentes, aux vagues de chaleur et aux pénuries d'eau, qui entraînent une insécurité alimentaire, des conflits et une dégradation de l'environnement d'une ampleur considérable.

En collaboration avec le Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA) et la Direction générale des forêts tunisienne, la FAO a piloté une initiative de restauration sylvopastorale d'un site forestier dégradé dans le gouvernorat de Zaghouan. Le site couvre quelque 1 700 hectares, situés sur un terrain difficile qui reçoit des précipitations moyennes de 300 millimètres. Le projet a construit des structures pour la collecte de l'eau afin d'améliorer la conservation de l'eau et du sol, et a travaillé avec les parties prenantes à sélectionner et transplanter des jeunes plants d'arbustes fourragers, et à réensemencer d'autres parties du site avec du *sulla* (*Hedysarum coronarium*)<sup>1</sup>. L'initiative a pour objectif d'assurer la restauration durable de systèmes de production sylvopastoraux au travers d'une approche participative multidisciplinaire, de façon à stimuler la fourniture de services écosystémiques.

<sup>1</sup> Une espèce végétale autochtone tunisienne palatable.

Au bout de 18 mois, le taux de survie des arbustes transplantés était d'environ 85 pour cent. La richesse en espèces s'est améliorée, cinq espèces palatables ayant été observées dans les placettes protégées, contre une dans les placettes témoins. La productivité du site amélioré a doublé, passant de 1,2 tonne à 2,3 tonnes de matière sèche par hectare.

L'initiative a également organisé 15 événements portant sur le développement des capacités, qui ont réuni 492 participants, parmi lesquels se trouvaient des éleveurs agropastoraux, du personnel de vulgarisation, des membres des autorités locales et des étudiants, 40 pour cent de l'assistance étant constituée de femmes. Les participants ont été dotés des compétences et des informations nécessaires pour pouvoir gérer durablement des systèmes sylvopastoraux.

Les améliorations qui en ont résulté en termes de richesse en espèces et de productivité des pâturages indiquent que l'établissement et la gestion réussis de systèmes sylvopastoraux (comprenant des arbres, du fourrage et du bétail à la pâture), associés à une forte participation communautaire, peuvent donner lieu à la fourniture de services écosystémiques multiples et à de nombreux avantages pour les communautés rurales. La Direction générale des forêts prévoit de reproduire l'initiative et de l'élargir à d'autres régions.

### Pour en savoir plus

[www.fao.org/3/ca7611en/ca7611en.pdf](http://www.fao.org/3/ca7611en/ca7611en.pdf)



Collecte de données sur le site de Sbaihia réensemencé avec du *sulla*, Tunisie  
© Mounir Louhaichi



### RESTAURER LES PAYSAGES FORESTIERS GRÂCE À LA RÉGÉNÉRATION NATURELLE ASSISTÉE

La régénération naturelle des forêts est un processus biologique qui peut être assisté et géré afin d'accroître le couvert forestier et d'aider à la remise en état des écosystèmes indigènes ou de certaines de leurs fonctions. La régénération naturelle assistée (RNA) désigne tous les ensembles d'interventions qui visent à renforcer et accélérer la régénération naturelle des forêts primaires, par exemple en les protégeant contre les perturbations (comme les incendies, les animaux domestiques errants et les êtres humains) ou en réduisant la concurrence avec les herbes, les buissons et les vignes qui entravent la croissance des arbres issus de la régénération naturelle.

La RNA est une technique simple, peu coûteuse et efficace permettant de restaurer les forêts en éliminant ou en réduisant les obstacles à la succession naturelle. En plus de renforcer la résilience et de faciliter la fourniture de multiples produits forestiers et services écosystémiques, la RNA peut se révéler extrêmement efficace pour rétablir la diversité biologique, les interactions entre espèces et les déplacements au sein des paysages.

La RNA enrichit la biodiversité locale grâce à l'établissement naturel d'arbres et d'arbustes à partir de semences, de pousses de racines, de souches ou de taillis. D'autres moyens sont la régénération de ressources génétiques locales adaptées aux conditions pédologiques et climatiques, et les pollinisateurs qui leurs sont associés, les herbivores et les agents de dispersion des graines des arbres colonisateurs.

Nombre de ces bénéfiques peuvent aussi être obtenus en recourant à des approches de semis direct

et de plantation d'arbres, bien qu'à un coût plus élevé. Dans les régions tropicales, la régénération naturelle spontanée et assistée est plus efficace que la plantation d'arbres pour récupérer la biodiversité et la structure de la forêt. Elle se traduit généralement aussi par un couvert végétal plus diversifié et plus stratifié que le reboisement classique, qui implique la plantation d'un nombre limité d'espèces.

De 2010 à 2015, la FAO a mis en œuvre deux phases d'un projet du Programme de coopération technique (PCT) au Cambodge, en Indonésie, en République démocratique populaire lao et en Thaïlande, qui vise à renforcer les capacités, sensibiliser les acteurs et promouvoir la RNA en tant qu'approche efficace pour la restauration des paysages forestiers. Auparavant, la FAO a travaillé avec le Bureau de gestion des forêts des Philippines, restaurant avec succès les bassins versants compromis de l'île de Bohol au moyen de la RNA et démontrant ainsi son efficacité. Au cours des dernières années, la FAO a encouragé activement l'application de la RNA en tant qu'approche viable pour la restauration au travers de plusieurs initiatives, notamment un projet visant à inverser la dégradation des forêts de pin de Chilgoza, de grande valeur en termes de conservation, au Pakistan (GCP/PAK/090/GFF), et une stratégie de restauration des microbassins versants au Cambodge, dont elle est partie intégrante (GCP/CMB/36/LDF).

En 2019, le Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique a rédigé un manuel pratique sur la restauration des paysages forestiers au travers de la génération naturelle assistée.

**Pour en savoir plus**

[www.fao.org/3/ca4191en/CA4191EN.pdf](http://www.fao.org/3/ca4191en/CA4191EN.pdf)

*Une ligne d'arrêt  
est établie en  
défrichant  
la végétation  
autour du site  
du projet de  
régénération  
naturelle  
assistée*  
© FAO



### ÉTENDRE LA GRANDE MURAILLE VERTE POUR ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE DANS LES ZONES ARIDES DE L'AFRIQUE

L'Initiative de la Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel (IGMVSS – appelée aussi Initiative Grande muraille verte du Sahara et du Sahel) est l'initiative-phare de l'Afrique, qui vise à lutter contre les impacts du changement climatique et de la désertification et à créer des voies durables de développement, dans des zones arides marquées par l'insécurité alimentaire et abritant des populations et des paysages extrêmement vulnérables.

Depuis 2007, l'initiative s'emploie à opérer un changement transformationnel pour des millions d'individus en améliorant la résilience dans les zones arides. Ses priorités principales sont la gestion durable et la restauration des systèmes de production relevant de la petite exploitation agricole, de l'élevage, de la pêche, de la foresterie, de l'agroécologie et de l'agroforesterie. D'ici à 2030, la Grande muraille verte (GMV) se propose de restaurer 100 millions d'hectares de terres actuellement dégradées, de réduire les émissions, de piéger le carbone, de conserver la biodiversité et de créer 10 millions d'emplois verts dans les zones rurales.

Le programme de la FAO Action contre la désertification (ACD), soutenu financièrement par l'Union européenne et l'OEACP, a mis en œuvre des activités de restauration dans 10 pays de la GMV, plantant des espèces autochtones diversifiées et bien adaptées sur plus de 53 000 hectares de terres dégradées, en vue d'accroître la résilience des communautés et des écosystèmes des zones arides. La FAO a également développé un modèle de restauration à grande échelle

qui introduit les sciences végétales et des données sur la propagation auprès des communautés rurales, et s'emploie à améliorer leurs moyens de subsistance tout en œuvrant à atténuer le changement climatique.

«Les communautés sont au cœur de la gouvernance de la restauration des forêts en zone aride. Nous nous consultons avec les communautés et évaluons leur engagement, leur motivation et leurs besoins, ce qui nous amène à comprendre leurs exigences locales en matière de restauration. Ce faisant, nous recueillons des informations sur les espèces de semences, leur qualité, leur adaptabilité et leurs utilisations», déclare Moctar Sacande, Coordonnateur international du projet à la FAO. Les initiatives réussies envisagent essentiellement des solutions locales à de grands problèmes. Dans sa tentative de montée en puissance pour élargir la restauration à grande échelle et promouvoir la petite agriculture, la FAO travaille avec les communautés locales à identifier les graines de qualité d'espèces ligneuses et herbacées locales appropriées.

Tous ces efforts donnent de l'espoir aux communautés et aident les pays à réaliser leurs contributions déterminées au niveau national de même que les Objectifs de développement durable, les rapprochant ainsi de la réalisation des aspirations pour 2030 de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes.

#### Pour en savoir plus

[www.fao.org/in-action/action-against-desertification/fr/](http://www.fao.org/in-action/action-against-desertification/fr/)

[www.fao.org/africa/news/detail-news/en/c/1183506](http://www.fao.org/africa/news/detail-news/en/c/1183506),

[www.fao.org/documents/card/en/c/ca6932en](http://www.fao.org/documents/card/en/c/ca6932en)

*Le programme Action contre la désertification appuie l'Initiative de la Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel et encourage la gestion durable des terres et la restauration des zones arides et des terres dégradées en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique*  
© FAO/Giulio Napolitano



*Niger – scènes de vie  
quotidienne d'une famille  
d'éleveurs, les femmes allant  
chercher de l'eau*  
© FAO/Giulio Napolitano

### GESTION DES FORÊTS EN ZONE ARIDE

En 2018, le secrétariat du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a nommé la FAO organisme chef de file du programme d'impact sur la gestion durable des forêts du FEM-7 pour les paysages durables en zone aride. La FAO dirigera le partenariat du FEM en vue d'assurer la résilience des systèmes agroécologiques et forestiers des terres arides.

En partenariat avec l'UICN, la Banque mondiale et le Fonds mondial pour la nature (WWF), le programme vise à promouvoir un changement transformationnel dans la gestion durable des forêts en zone aride. À la suite de d'évaluations minutieuses, 11 pays, situés dans deux régions confrontées à des difficultés similaires sur des terres sèches transfrontalières, ont été sélectionnés pour faire partie du programme d'étude d'impact. Les écosystèmes représentés comprennent les terrains boisés à miombo et à mopane de l'Afrique australe, les savanes tropicales et les forêts claires du Sahel, et les prairies et les forêts des steppes de l'Asie centrale.

Les pays et les partenaires ont démarré la préparation du projet en juin 2019. Du 19 au 23 août 2019, la FAO a organisé à Johannesburg un atelier de formation qui visait à harmoniser le travail de terrain et les évaluations liées au cadre conceptuel de la neutralité de la dégradation des terres. La méthodologie harmonisée a identifié les actions appropriées de gestion durable des terres et des forêts aux échelons national et transfrontalier.

Une méthode participative d'évaluation intégrée des paysages a été mise au point et testée avec les partenaires nationaux, pour permettre de prendre des

décisions avisées en matière de gestion durable des forêts et des terres dans les paysages ciblés. L'outil de télédétection Collect Earth a été utilisé en République-Unie de Tanzanie et a aidé à affiner la sélection des zones d'intervention du projet en fonction des tendances de la dégradation des terres en rapport avec la baisse de la productivité et les perturbations. L'outil SHARP a été employé pour déterminer les conditions socioéconomiques et environnementales des ménages. Une cartographie des parties prenantes, des évaluations institutionnelles, des évaluations de la dégradation des terres et des séances de groupes de discussion sur des chaînes de valeur choisies ont été entreprises, en prenant en compte la parité hommes-femmes et le consentement libre, préalable et éclairé.

Le programme promeut les services de conseil rural participatifs et intersectoriels comme moyen d'accroître les capacités et de renforcer les groupes communautaires, les producteurs forestiers et agricoles et les vulgarisateurs, afin d'intégrer les interventions de gestion durable des forêts et des terres pour rendre les systèmes plus résilients. Cette approche aide les pays à faire face aux implications de la crise du COVID-19 sur les moyens d'existence et à mettre en avant les démarches de gestion durable au sein des programmes d'appui aux communautés et des institutions. En outre, le programme prévoit d'aller au-delà, de prendre de la hauteur et de creuser en profondeur, explorant des paradigmes novateurs et intégrés de gestion durable des zones arides à divers niveaux. Le groupe de travail du Comité des forêts (COFO) sur les forêts de zone aride et les systèmes agrosylvopastoraux jouera un rôle essentiel en tant

qu'instance intergouvernementale multipartite, offrant des conseils techniques sur la mise en œuvre du programme aux niveaux régional et mondial, garantissant la coopération Sud-Sud et renforçant le dialogue avec les principaux acteurs régionaux.

#### **Pour en savoir plus**

[www.fao.org/gef/dryland-sustainable-landscapes/en](http://www.fao.org/gef/dryland-sustainable-landscapes/en)

[www.fao.org/3/a-i5905f.pdf](http://www.fao.org/3/a-i5905f.pdf)

[www.fao.org/forestry/95962/en](http://www.fao.org/forestry/95962/en)

[www.fao.org/in-action/sharp/fr/](http://www.fao.org/in-action/sharp/fr/)

[www.sepal.io](http://www.sepal.io)

### **VERS UNE GRANDE MURAILLE VERTE POUR LES VILLES**

Le 1<sup>er</sup> Forum mondial sur les forêts urbaines a été organisé par la FAO, l'Institut polytechnique de Milan (Politecnico di Milano), la Société italienne de sylviculture et d'écologie forestière (SISEF – Società italiana di selvicoltura ed ecologia forestale) et la Ville de Mantoue en novembre 2018, et a réuni plus de 600 experts issus de 70 pays. Le Forum a émis un appel à l'action, incitant les parties prenantes à pousser les villes du monde entier à recourir aux forêts et aux arbres pour améliorer la santé et le bien-être des citoyens. Le programme sur les villes forestières «Tree Cities of the World» encourage les administrations locales à agir pour réaliser cette vision.

Le Forum a aussi posé les fondements d'un partenariat sur la foresterie urbaine dirigé par la FAO, qui comprend la fondation Arbor Day, le groupe C40, le Centre de recherche chinois sur la foresterie urbaine,

Cities4Forests, les jardins de Kew, la société Stefano Boeri Architetti, la SISEF et ONU Habitat. Sur l'élan impulsé par le Forum, la FAO et ses partenaires ont développé une initiative ambitieuse, la «Grande muraille verte pour les villes», qui a été lancée par le Directeur général de l'Organisation lors du Sommet sur l'action pour le climat de 2019.

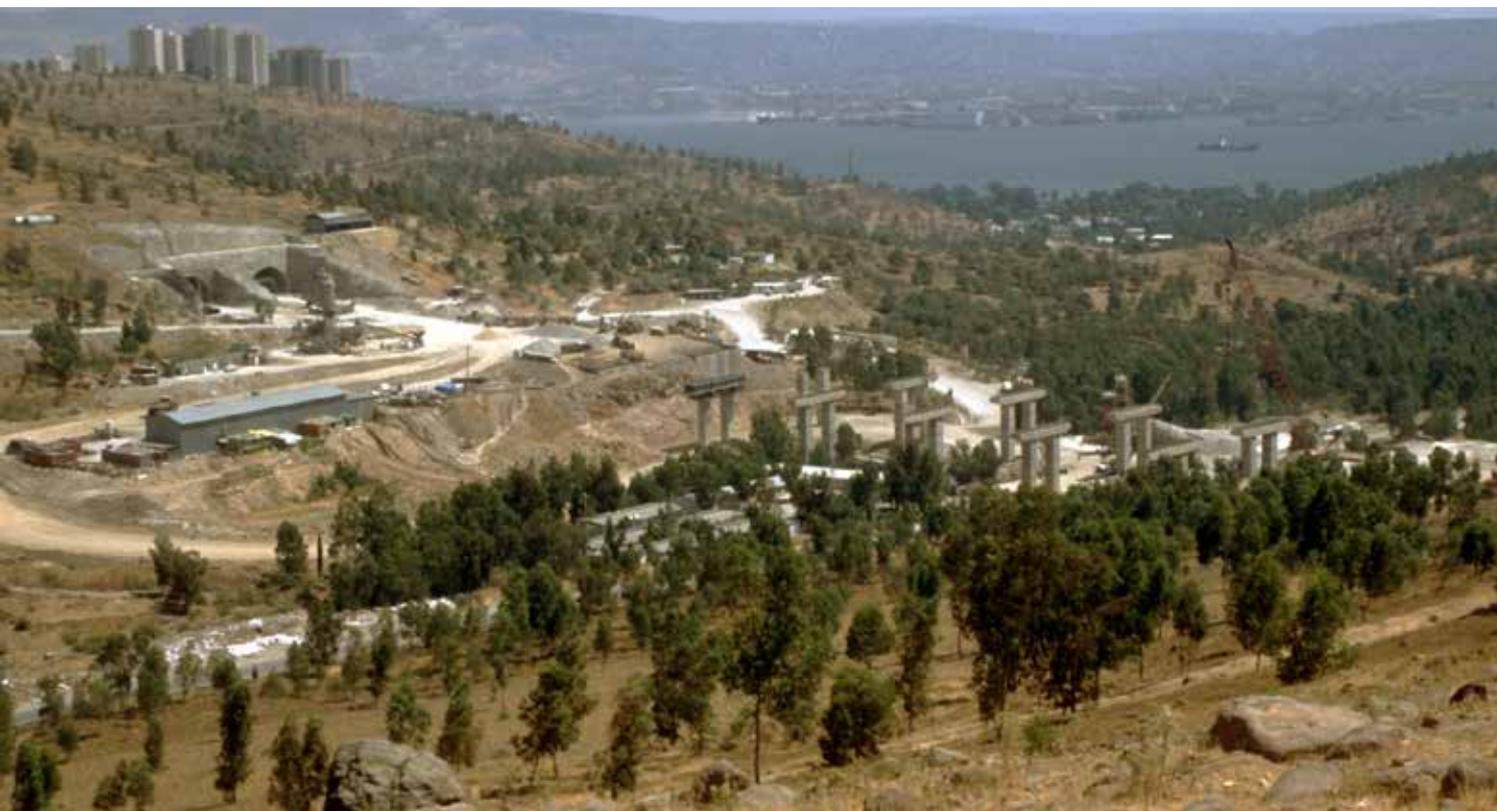
La Grande muraille verte pour les villes se propose d'utiliser les forêts et les espaces verts pour améliorer la continuité écologique dans et entre les villes dans les régions arides et semi-arides de l'Afrique, de l'Asie centrale et d'ailleurs – comme moyen d'accroître la résilience face au changement climatique. L'objectif est de créer jusqu'à 500 000 hectares de nouvelles forêts périurbaines d'ici à 2030, et de restaurer jusqu'à 300 000 hectares de forêts existantes dans au moins 90 villes réparties dans 30 pays. À cette fin, la Grande muraille verte pour les villes encouragera la coopération Sud-Sud et Nord-Sud avec les villes déjà engagées dans des projets de verdissement urbain à grande échelle.

En augmentant le couvert forestier et en améliorant la gestion des précieux espaces verts urbains et périurbains, la Grande muraille verte pour les villes contribuera directement à la réalisation de divers Objectifs de développement durable (en particulier les ODD 3, 6, 11 et 13-15).

#### **Pour en savoir plus**

[www.wfuf2018.com](http://www.wfuf2018.com)

*Plantation d'arbres le long d'une autoroute en construction: amélioration de l'habitat urbain*  
© FAO/Rosetta Messori





© ONU-REDD/Cory Wright

### ACCÉLÉRER LES MESURES D'ATTÉNUATION FORESTIÈRES GRÂCE AUX PAIEMENTS LIÉS AUX RÉSULTATS DE LA REDD+

Les forêts détiennent un potentiel considérable en matière d'atténuation du changement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Pour réaliser ce potentiel, il est essentiel d'arrêter le déboisement et la dégradation des forêts, et d'éliminer le carbone de l'atmosphère au moyen de la gestion durable des forêts, de la conservation des forêts et de la restauration des écosystèmes forestiers (REDD+).

La REDD+ consiste en trois phases: (i) la phase de préparation, qui comprend le développement des stratégies nationales, des plans d'action, des systèmes d'information sur les dispositifs de protection et d'un niveau d'émissions de référence nationale; (ii) la mise en œuvre de politiques et mesures; et (iii) le paiement lié aux résultats (RBP, d'après result-based payment). Le RBP fournit des incitations financières aux pays en développement qui sont en mesure de prouver qu'ils ont interrompu le déboisement ou la dégradation au cours d'une période donnée. Les RBP sont alimentés par des mécanismes financiers tels que le programme pilote du Fonds vert pour le climat (FEM) prévu à cet effet.

FAO Forêts a apporté son soutien à divers pays au travers du Programme ONU-REDD pour mener des

actions d'atténuation réussies, axées sur les forêts, au travers du mécanisme REDD+. Le Chili, par exemple, est parvenu à réduire ses émissions principalement en augmentant son stock de carbone. Entre 2014 et 2016, la réduction des émissions nationales résultant de la REDD+ s'est élevée à 18,4 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>, ce qui a permis au Chili d'offrir 14,5 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> en paiements au programme pilote du FEM sur les RBP. De ce fait, le pays s'est vu attribuer en récompense 63 millions de dollars en 2019.

Les pays qui ont reçu une rémunération de la REDD+ s'engagent à réinvestir les bénéfices pour lutter contre les facteurs clés du déboisement et de la dégradation des forêts, ainsi que pour lever les obstacles à l'amélioration de la protection des forêts, de la restauration et de la gestion durable des forêts (GDF). Les réinvestissements donnant lieu à de nouveaux résultats REDD+ reçoivent les paiements correspondants, qui sont à nouveau réinvestis pour stopper le déboisement et la dégradation des forêts et intensifier la restauration des forêts. La FAO aide les pays à clarifier leurs droits carbone et à développer des mécanismes de partage des bénéfices, lesquels guident la distribution des paiements REDD+.

#### Pour en savoir plus

[www.fao.org/redd/fr/](http://www.fao.org/redd/fr/)

## Étude de cas: Partage des bénéfices issus des paiements liés aux résultats de la REDD+ au Chili

Au Chili, la Corporation nationale forestière (CONAF) gère les RBP dérivant de la REDD+. La CONAF redistribue 80 pour cent de ces paiements au niveau régional, sur la base d'un plan de répartition des bénéfices bien établi, qui convoient tous les avantages non monétaires de concert avec toutes les parties concernées. Le plan est conçu pour aider les petits et moyens propriétaires de forêts à restaurer et gérer durablement les ressources forestières, et à accroître les revenus des peuples autochtones et des communautés locales (comprenant les communautés agricoles et les communautés autochtones). Deux modalités ont été instaurées pour les RBP (avantages non monétaires) au sein de chaque région concernée par le projet de rémunération REDD+. Elles permettent de définir les domaines d'action à l'échelon régional, en prenant en compte des aspects fondamentaux liés à la vulnérabilité environnementale, économique et sociale. Le plan de répartition du partage des bénéfices donnera la priorité aux femmes et aux peuples autochtones présents, de même qu'aux populations vulnérables, comme critères clés d'allocation des ressources, dans le but de maximiser les impacts sociaux et environnementaux positifs.



## INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ DANS LA FORESTIERIE

Intégrer la biodiversité est devenu une priorité institutionnelle explicite avec l'adoption en décembre 2019 de la stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs agricoles. La biodiversité est déjà un élément bien reconnu en foresterie en tant que partie intégrante du concept de gestion durable des forêts. Renforcer encore cet aspect offre un moyen d'avancer dans la mise en œuvre de la gestion durable des forêts et dans la reconnaissance croissante des avantages que les forêts et les arbres peuvent apporter aux autres secteurs de l'agriculture en termes de biodiversité.

En collaboration avec Bioversity International et le Centre international d'agriculture tropicale (CIAT), de même qu'avec des divisions de la FAO et des experts internationaux, la FAO a mené un examen technique visant à mettre en lumière comment les pratiques de gestion forestière peuvent contribuer à accroître les services rendus par les forêts en matière de pollinisation, et à présenter les avantages obtenus à l'échelle des paysages à travers de multiples secteurs. L'atelier de validation s'est tenu en novembre 2019 et l'étude devrait être lancée en juin 2020.

La FAO a également organisé un dialogue multisectoriel au Ghana en octobre 2019, en vue de mieux intégrer les considérations liées à la biodiversité forestière dans les secteurs concernés. Le débat a réuni 45 participants issus de 11 pays (Botswana, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, Ouganda, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Zambie et Zimbabwe) et a souligné le rôle joué par la FAO en facilitant la collaboration intersectorielle entre

secteurs gouvernementaux, afin de gérer efficacement l'interface homme-faune-bétail-écosystème. Cette approche contribue à l'utilisation durable de la biodiversité, à la réalisation de la sécurité alimentaire et à l'amélioration de la nutrition. Les conclusions du Dialogue ont été présentées lors de la 22<sup>e</sup> session de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique (CFFSA) en Afrique du Sud.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, les pays intègrent activement des critères relatifs à la biodiversité dans les systèmes agricoles, y compris dans la foresterie. Ces critères comprennent notamment la promotion de pratiques favorables à la biodiversité (telles que les couloirs biologiques associés à des pratiques agraires durables et à des aires protégées, ou bien les critères de biodiversité pour la restauration des sols) et des mécanismes de gouvernance pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité aux niveaux local, régional et national. Les projets du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) mis en œuvre par la FAO en Amérique latine ont alloué 59 millions de dollars à la diversité biologique.

### Pour en savoir plus

[www.fao.org/3/ca7975fr/ca7975fr.pdf](http://www.fao.org/3/ca7975fr/ca7975fr.pdf)

© FAO/  
Thomas  
Hofer

## AMÉLIORER LA PLANIFICATION DE LA RÉCOLTE DE BOIS DANS LES FORÊTS DES CARAÏBES

L'exploitation des arbres dans les forêts naturelles a entraîné des questionnements quant à sa durabilité, certains se demandant si de tels sites ont la capacité de remplacer les arbres et les espèces récoltés. Une exploitation durable implique de gérer le peuplement de façon à garantir des récoltes futures dans des classes de diamètre similaires à celles des arbres abattus aujourd'hui. Le Belize, le Guyana, le Suriname et Trinité-et-Tobago ont des forêts diversifiées mais ne contiennent qu'un petit nombre d'essences ligneuses commercialisables, comme l'acajou. Avec les pratiques de coupe actuelles, il n'est pas sûr que suffisamment d'arbres survivront pour permettre de futures récoltes.

Une façon de traiter ce problème consiste à analyser soigneusement les arbres dans les classes de diamètre plus petites. Les arbres producteurs de bois d'œuvre qui sont en bonne santé et de bonne qualité mais qui sont trop fins pour être récoltés peuvent être classés parmi les arbres destinés à une future coupe. Si un arbre destiné à une future récolte peut être identifié pour chaque arbre abattu, la récolte actuelle peut être considérée comme durable. Identifier, étiqueter et protéger ces arbres destinés à une future coupe durant l'abattage et l'exploitation actuels est par conséquent vital.

Cette méthode a été testée en 2018 et 2019 durant les opérations d'abattage en cours dans les pays mentionnés plus haut. Les forestiers et les travailleurs forestiers ont été formés à établir des

évaluations détaillées du stock sur pied, identifier les arbres réservés à une récolte future, sélectionner les arbres exploitables puis mener à bien l'exploitation du bois. Le point clé consistait à identifier et préserver les arbres trop petits pour être récoltés maintenant mais requérant d'être protégés pour l'avenir. Dans les opérations d'abattage conventionnelles, de tels arbres ne sont pas reconnus comme un actif et sont souvent sous-estimés.

Les sites échantillons utilisés pour tester cette démarche étaient choisis par les autorités forestières en concertation avec les titulaires de concessions, tandis que l'inventaire et la sélection des arbres à préserver pour une future récolte étaient effectués par des institutions nationales de recherche. L'Institut des sciences du bois – Monde forestier – de l'Université de Hambourg a servi de coordonnateur scientifique et accompagné le test de terrain, tandis que la FAO a coordonné les activités nationales et facilité les ateliers régionaux et nationaux.

Les résultats scientifiques ont été publiés et des directives pratiques pour l'introduction des méthodes relatives aux arbres à réserver à une future récolte ont été distribuées dans les pays. Une synthèse de ces résultats et des lignes directrices sylvicoles pour les forêts exploitées seront publiées dans le cadre d'un document de travail technique du Département des forêts de la FAO en 2021. Le projet a été financé avec le soutien du Gouvernement allemand.

### Pour en savoir plus

[www.mdpi.com/1999-4907/11/3/256](http://www.mdpi.com/1999-4907/11/3/256)

*Marquage des arbres  
à conserver pour  
une future récolte  
dans la forêt, Belize  
© FAO/Eckelmann*



## NOUVEL APPUI À L'INNOVATION DANS LA GESTION DURABLE DES ARBRES À CROISSANCE RAPIDE

Depuis plus de 70 ans, la Commission internationale du peuplier et autres essences à croissance rapide utiles aux personnes et à l'environnement (CIP) utilise les peupliers et les saules pour restaurer et remettre en état les terres dégradées, améliorer les moyens d'existence ruraux en accroissant la productivité forestière, et augmenter la résilience des exploitations agricoles en incorporant des arbres au sein de systèmes agroforestiers. Sa compétence la plus importante est l'échange d'informations et de bonnes pratiques issues de la recherche appliquée sur les arbres à croissance rapide. Ses réalisations les plus notables comptent des contributions à la restauration environnementale de la ceinture forestière des «trois Nord» en Chine, l'adoption généralisée de systèmes agroforestiers pour planteurs dans la plaine indo-gangétique, et des apports dans le cadre de systèmes pour la production industrielle durable de bois au Chili et en Argentine. Le rôle de la CIP dans ces réalisations a consisté dans l'échange de

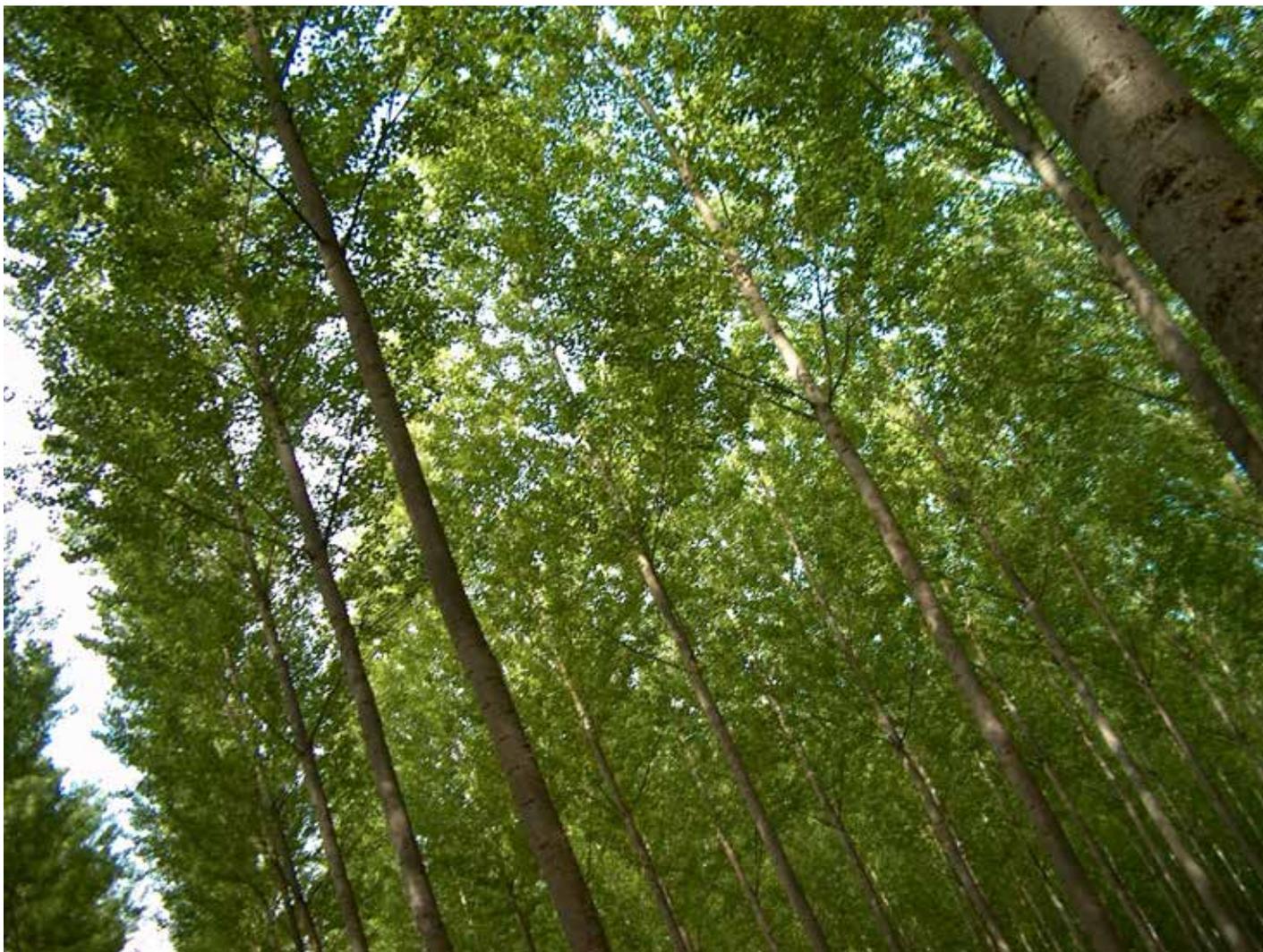
semences et de matériel de plantation améliorés, des pratiques innovantes de culture des arbres et de nouveaux types de systèmes de gestion.

En 2019, les 38 pays membres de la CIP ont étendu la portée de la Commission à toutes les espèces d'arbres à croissance rapide qui aident les hommes et l'environnement. Bien qu'elle travaille déjà sur quatre continents, ce changement dans la Convention de la CIP permettra à cette dernière d'intervenir hors des zones tempérées et boréales où poussent les peupliers et les saules. Comme l'a expliqué Martin Weih, Président de la CIP: «Nous sommes heureux d'avoir reçu ce mandat de nos membres. Je vois cela comme une occasion d'engager davantage de jeunes dans le travail de la CIP, et d'apporter une plus grande contribution aux initiatives internationales, au moyen d'arbres qui améliorent les moyens d'existence et fournissent des services écosystémiques forestiers.»

Pour en savoir plus

[www.fao.org/forestry/ipc/fr](http://www.fao.org/forestry/ipc/fr)

*Plantation  
de peupliers, Chili  
© Bisoffi*



## DOTER LES RESPONSABLES DES POLITIQUES FORESTIÈRES D'OUTILS POUR MIEUX RÉPONDRE AU CHANGEMENT

Le monde est en train de changer à vive allure. Pour tenir le rythme, les forestiers doivent continuellement actualiser leurs connaissances. Améliorer les compétences est particulièrement crucial dans la mesure où cela aide à adopter une attitude proactive pour forger et mettre en œuvre des politiques et interventions forestières, notamment celles qui doivent répondre à des besoins et des aspirations en mutation incessante. Le cours de politique forestière pour dirigeants de la région Asie-Pacifique offre cette opportunité. Conçu à l'origine pour aider à améliorer les capacités d'analyse politique, le cours est devenu une initiative phare inédite de la région.

Depuis 2007, 10 cours autonomes financés ont permis de former 250 cadres dirigeants issus de 25 pays. Le 11<sup>e</sup> cours, intitulé «Les forêts et la foresterie de l'Asie-Pacifique en 2030 et après: Que réserve l'avenir?» a été tenu à Kuala Lumpur (17-27 septembre 2019) et a rassemblé 26 participants provenant de 10 pays – la moitié étant des femmes. La formation était organisée par la FAO, en collaboration avec la cellule de réflexion sur les politiques forestières de l'Asie et du Pacifique, l'Institut de recherche forestière de Malaisie et l'Association des instituts de recherche forestière de l'Asie et du Pacifique.

Le cours a partagé les conclusions de la troisième étude sur les perspectives du secteur forestier en Asie et dans le Pacifique et a présenté les principales connaissances requises pour formuler des stratégies, des approches et des politiques innovantes au milieu des complexités émergentes. Les discussions ont porté sur les facteurs essentiels influençant la foresterie et les possibles scénarios en 2030 et en 2050. Le cours a également aidé à mieux comprendre les relations entre les forêts et les autres secteurs dans un contexte paysager, et a exploré les moyens de créer des synergies et une coopération intersectorielles.

Outre le partage des connaissances et des expériences, les participants ont eu la possibilité d'inter-

agir avec des décideurs clés et des planificateurs. Les sept modules du cours ont traité des questions diversifiées, aussi bien à l'intérieur du secteur forestier qu'à l'extérieur. Un moment saillant a été constitué par une visite de terrain à Taiping dans la forêt de mangroves de Matang, qui a donné l'occasion d'apprendre une grande variété de leçons pratiques.

### Pour en savoir plus

[www.fao.org/asiapacific/events/detail-events/ru/c/1618](http://www.fao.org/asiapacific/events/detail-events/ru/c/1618)

<http://www.fao.org/asiapacific/resources/forestry-outlook/en/>

## RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR LA GESTION DURABLE DU GIBIER ET LE SUIVI DE LA FAUNE SAUVAGE

Les revenus provenant de la chasse et de la viande de gibier elle-même contribuent les uns et les autres à la subsistance des populations rurales. En outre, en tant que source alternative de protéines, le gibier est susceptible de gagner en importance si une pandémie – comme le COVID-19 – devait entraver l'importation et la commercialisation des denrées alimentaires/de la viande. Des rendements et des récoltes fiables ne sont envisageables qu'à condition d'assurer une gestion durable du gibier.

Cette dernière exige de disposer d'informations adéquates et fiables sur l'ampleur et l'état des ressources existantes, et sur les changements qui leur sont associés au fil du temps. Afin de traiter cette question, le Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale a apporté son soutien à deux pays de la région: la Géorgie et la Serbie.

Le système de chasse qui existait en Géorgie à l'époque de l'ex-Union soviétique a été démantelé quand le pays a gagné son indépendance en 1991. Depuis lors, le pays manque d'un système administratif étatique effectif pour la chasse et la pêche. Les résidents ruraux considèrent la chasse et la pêche comme un droit, même si cette position n'est pas reflétée dans la législation nationale.

*Une chèvre  
du Caucase  
oriental (Capra  
cylindricornis)  
dans le parc  
national de  
Kazbegi,  
en Géorgie.  
© Michel  
Schuppisser-APA*





Depuis 2017, le projet de renforcement des capacités pour la gestion durable de la faune sauvage œuvre à faciliter le dialogue politique entre parties prenantes et à établir une compréhension commune des problèmes et défis auxquels sera confronté tout programme futur et à long terme de gestion durable de la faune sauvage. En mai 2019, le Gouvernement de la Géorgie a instauré l'Agence nationale pour la faune sauvage dans la forêt de Krtsanisi, et le projet a relancé le processus de rédaction d'une nouvelle loi sur la chasse, sur la base de laquelle la nouvelle agence devrait exercer son mandat.

La Serbie, et sa région montagneuse en particulier, est considérée comme l'un des six centres européens de biodiversité. Une tradition historique et culturelle de chasse existe là depuis au moins deux siècles, tout d'abord dans les zones rurales et ensuite aux alentours des villes. Malgré l'adoption en 2010 de la loi sur la gestion du gibier et la chasse, les pratiques de gestion du gibier et de chasse demeurent insatisfaisantes. Cela est le résultat des incohérences et des ambiguïtés relatives à la gestion du gibier et aux droits de propriété foncière, et dérive aussi de l'impossibilité d'adopter la stratégie de développement de la chasse de la Serbie (2015-2029) qui y était associée.

Le projet de renforcement des capacités pour une gestion durable du gibier, qui a démarré en 2018, vise à développer en Serbie un système de gestion du gibier à la pointe, qui améliorera la transparence et la cohérence des informations sur le gibier, sur la chasse et sur la gestion et le suivi des habitats, à des fins de planification et de notification.

### CONSERVATION ET GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES STEPPIQUES EN TURQUIE

Les écosystèmes steppiques représentent environ 32 millions d'hectares (40 pour cent) de la superficie terrestre en Turquie. Cependant, seuls 207 000 hectares (2,9 pour cent) relèvent du système des aires protégées. Depuis 2017, un projet quadriennal appuyé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) est en train de montrer comment la gestion durable intégrée peut répondre aux pressions exercées sur

la biodiversité dans les écosystèmes de steppe. L'approche s'étend au-delà des aires protégées pour inclure les zones tampons, les couloirs de connexion et les mesures agri-environnementales durables comportant l'élevage et la production de cultures. Les coûts du projet sont couverts par l'allocation de ressources STAR<sup>2</sup> du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) (FEM-5) pour la Turquie, au titre des activités en matière de diversité biologique (2 328 767 dollars) et de cofinancement (9 510 000 dollars).

Le projet repose sur la gestion efficace des aires protégées et sur l'intégration de la conservation de la biodiversité steppique au sein de paysages productifs. Entre 2018 et 2019, des études détaillées sur la biodiversité et les données socioéconomiques ont été effectuées pour les trois sites ciblés, fournissant un précieux inventaire de la faune et de la flore dans les écosystèmes steppiques les plus importants de la Turquie. Le projet a également développé six ensembles de directives pour étayer l'établissement, la planification et la gestion effective des zones protégées, l'engagement des parties prenantes dans la gestion des aires protégées, la planification de la gestion de la pâture, et le suivi de la biodiversité et du broutage par le bétail. De nombreuses activités de renforcement des capacités sur la conservation et l'utilisation durable des steppes ont été organisées pour les parties prenantes, y compris pour les enfants et les jeunes. Le développement de stratégies de conservation de la steppe a démarré aux niveaux provincial et national.

Le projet est exécuté par la Direction générale de la conservation de la nature et des parcs nationaux et la Direction générale de la production végétale au sein du Ministère turc de l'agriculture. La FAO agit en tant qu'organisme de mise en œuvre et d'exécution du FEM.

Un bénéfice essentiel au niveau global sera l'établissement d'une aire protégée noyau autour d'un écosystème steppique dans la province de Şanlıurfa. Le cœur de la zone couvrira au moins 10 000 hectares et sera entouré par 50 000 hectares de zone tampon.

**Pour en savoir plus**  
[www.thegef.org/projects](http://www.thegef.org/projects)

*Steppes turques*  
© FAO/Pechacek

2 Système transparent d'allocation des ressources.

## L'AVENIR DES FORÊTS: SCÉNARIOS POUR LES FORÊTS DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE EN 2030 ET EN 2050

La troisième étude sur les perspectives du secteur forestier en Asie et dans le Pacifique a été lancée par le Sous-Directeur général et le Représentant régional lors de la Semaine des forêts de la région Asie-Pacifique en juin 2019 à Incheon, République de Corée, en présence de 2 000 participants.

Intitulée Forest Futures, l'avenir des forêts, cette publication phare du Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique arrive à un moment crucial. Le rythme des changements est incessant dans la région. Les populations sont en expansion, les économies sont à la hausse, la pression sur les ressources s'accroît et le changement climatique affecte les forêts. L'émergence rapide des technologies numériques est aussi en train de marquer une direction nouvelle pour les sociétés, avec des implications majeures pour les forêts.

Forest Futures analyse les impacts de ces pressions sur les forêts et les paysages de la région Asie-Pacifique au cours des 25 dernières années. L'ouvrage présente une analyse stratégique visant à aider les responsables politiques et autres acteurs à comprendre les implications de ces facteurs de stress pour les forêts et la foresterie en Asie et dans le Pacifique, et comment relever au mieux les défis qui s'annoncent. En outre, l'étude présente trois scénarios possibles à l'horizon 2030 et 2050 – selon

que le contexte est marqué par les perturbations, le statu quo ou les aspirations – et montre comment «plus de la même chose» entraînera probablement des résultats négatifs sur les deux horizons temporels.

En termes de solutions, Forest Futures montre comment l'adoption d'approches paysagères et d'autres mesures clés pourrait aider à concrétiser l'énorme potentiel des forêts dans la réalisation des objectifs de développement, au sein du secteur forestier et au-delà de ce dernier. De tels bénéfices dérivent de la capacité des forêts à remplir simultanément de multiples fonctions économiques, sociales et environnementales. L'étude souligne la nécessité urgente d'une réponse communautaire de développement régional pour assurer la résilience des forêts, des paysages et des communautés, et éviter ainsi des conséquences catastrophiques. Elle propose aussi sept «actions robustes» essentielles et des séries d'options politiques pour opérationnaliser la réponse communautaire de développement.

Forest Futures est le produit d'une collaboration exceptionnelle entre institutions, réseaux et individus, plus de 800 personnes disséminées dans la région y ayant participé, dont 300 étudiants en foresterie et jeunes professionnels issus de plus de 30 pays.

### Pour en savoir plus

[www.fao.org/3/ca4627en/CA4627EN.pdf](http://www.fao.org/3/ca4627en/CA4627EN.pdf)



*L'implication  
des jeunes dans  
l'élaboration de la  
publication Forest  
Futures*



Travailleur forestier,  
Croatie  
© FCNMedNE/Ivan  
Vidosavljević

### ÉTAT DES FORÊTS MÉDITERRANÉENNES

*L'État des forêts méditerranéennes* est un rapport qui aide à observer et évaluer les changements et les risques relatifs aux forêts méditerranéennes, dans le but de promouvoir leur gestion durable. Publié tous les cinq ans en collaboration avec le Plan Bleu, la première édition du rapport en 2013 a sensibilisé à la situation des ressources forestières méditerranéennes et à l'importance de leur rôle au niveau international.

La seconde édition, publiée en 2018, met en lumière les principales contributions des forêts méditerranéennes pour lutter contre des menaces tels que le changement climatique et la croissance démographique. En région méditerranéenne, les forêts couvrent quelque 88 millions d'hectares et représentent 2 pour cent de la superficie forestière globale. Cependant, bien que les forêts aient augmenté de 1,8 million d'hectares entre 2010 et 2015, on compte 80 millions d'hectares de terres dégradées dans la région méditerranéenne – y compris des forêts.

*L'État des forêts méditerranéennes 2018* explore les solutions pour combattre de telles menaces, comme les biens et services fournis par les forêts méditerranéennes, qui constituent un actif à la base

des efforts de développement durable. La restauration des forêts et des paysages, l'adaptation des forêts, l'atténuation du changement climatique et la conservation de la biodiversité sont toutes des approches complémentaires susceptibles d'être mises en œuvre avec succès au profit des populations et de l'environnement.

Afin de créer un environnement favorable pour diffuser les solutions fondées sur les forêts méditerranéennes, il est nécessaire de modifier la façon dont le rôle des forêts est perçu dans l'économie. Cela implique de mettre en œuvre des politiques pertinentes, des approches participatives et une meilleure gouvernance, de reconnaître la valeur économique des biens et services fournis, et, de façon tout à fait cruciale, de créer les incitations et les instruments financiers appropriés. Les forêts méditerranéennes ont aussi un rôle à jouer à l'échelle mondiale en aidant les pays à respecter leurs engagements internationaux en matière de forêts – en particulier les Objectifs de développement durable et les objectifs des conventions de Rio.

#### Pour en savoir plus

[www.fao.org/documents/card/fr/c/ca2081fr](http://www.fao.org/documents/card/fr/c/ca2081fr)

# 3



## OBJECTIF STRATÉGIQUE 3 RÉDUIRE LA PAUVRETÉ RURALE

### GARANTIES SOCIALES INNOVANTES – METTRE LES PEUPLES AUTOCHTONES ET LES COMMUNAUTÉS LOCALES AU PREMIER PLAN DANS LA FORESTIERIE

Le programme Gestion durable de la faune sauvage (SWM, d'après Sustainable Wildlife Management) a développé une série de garanties sociales novatrices pour protéger, promouvoir et réaliser les droits fondamentaux des peuples autochtones et des communautés locales avec lesquels il travaille. Les garanties sont mises en place sur les sites de projet dans huit pays: Congo, Gabon, Guyana, Madagascar, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République démocratique du Congo, Zambie et Zimbabwe. Elles ont été conçues pour accroître le contrôle et la gestion communautaires des terres et des ressources et pour renforcer les capacités et les compétences organisationnelles.

Les garanties sociales du programme reposent sur une démarche axée sur les droits communautaires, qui vise à aider les détenteurs de droits à réclamer et exercer ces derniers, et à renforcer la capacité des porteurs d'obligation, qui ont une obligation ou une responsabilité particulière, à respecter, protéger et réaliser ces droits. Un autre élément constitutif est le protocole de consentement libre, préalable et éclairé, qui appuie la participation inclusive, l'engagement et la prise de décision des peuples autochtones et des

communautés locales dans toutes les activités de projet susceptibles de les affecter. Les garanties comportent aussi un mécanisme de règlement des plaintes conçu pour s'assurer que tous les projets de gestion de la faune sauvage sont mis en œuvre conformément aux normes environnementales et sociales de la FAO<sup>3</sup>, et que toutes les réclamations présentées par des individus ou des groupes de personnes sont résolues de manière efficace, rapide et transparente.

Les garanties sont ajustées de façon à répondre aux besoins et aux réalités de chaque site de projet, tout en assurant une approche globale unifiée. La mise en œuvre étant complexe et présentant des difficultés variées pour les équipes de projet, un appui constant est fourni tout au long de la durée du programme SWM (2018-23). Cela comprend des cours de formation, du coaching à distance et le développement de matériel de communication et d'une expertise nationale. Le programme SWM est résolu à mettre en œuvre les garanties sociales dans la plus grande mesure possible et à partager les connaissances et les enseignements tirés dans l'intérêt à la fois des communautés locales et des futurs programmes de la FAO, ou de programmes similaires financés par l'Union européenne.

#### Pour en savoir plus

[www.fao.org/fao-stories/article/fr/c/1237113](http://www.fao.org/fao-stories/article/fr/c/1237113)

*Pêcheur avec  
une prise de  
poisson frais  
dans la savane de  
Rupununi*  
© FAO/David  
Mansell-Moullin

<sup>3</sup> FAO. 2015. Environmental and Social Management Guidelines. FAO, Rome. <http://www.fao.org/3/a-i4413e.pdf>.

## DES PAYSAGES RÉILIENTS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DE MEILLEURS MOYENS D'EXISTENCE À GRANDE ÉCHELLE

En 2012, la FAO a lancé le Mécanisme forêts et paysans (FFF, d'après Forest and Farm Facility), un mécanisme de mise en œuvre conçu pour aider les producteurs forestiers et agricoles et leurs organisations à développer des paysages résilients face au changement climatique, renforcer leurs entreprises, générer des opportunités d'emploi pour les femmes et les jeunes, et créer des environnements politiques plus favorables pour les ruraux pauvres. Le FFF est un partenariat de la FAO avec l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED), l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et AgriCord.

La phase II du FFF a démarré en juillet 2018 en Bolivie (État plurinational de), en Équateur, au Ghana, au Kenya, à Madagascar, au Népal, au Togo, au Viet Nam et en Zambie, de même que dans trois organisations de producteurs régionales et une mondiale. Depuis 2018, le FFF a fourni des ressources directement à 350 organisations de producteurs forestiers et agricoles (OPFA), touchant indirectement 25 millions de membres dans 30 pays, et a offert un éventail de services liés au développement des capacités, notamment en matière de plaidoyer, d'incubation d'entreprises, d'analyse et développement des marchés, d'accès au financement, de rapports avec les services sociaux, et de partage d'informations, au travers d'échanges régionaux et de la création de connaissances.

Les entreprises dirigées par des femmes représentent 50 pour cent des OPFA qui ont reçu l'appui du FFF dans des domaines tels que le renforcement de l'entrepreneuriat et des capacités commerciales. La création de capacités ciblée a permis aux producteurs forestiers et agricoles de manifester leur aptitude à contribuer aux ODD et faire face au changement climatique.

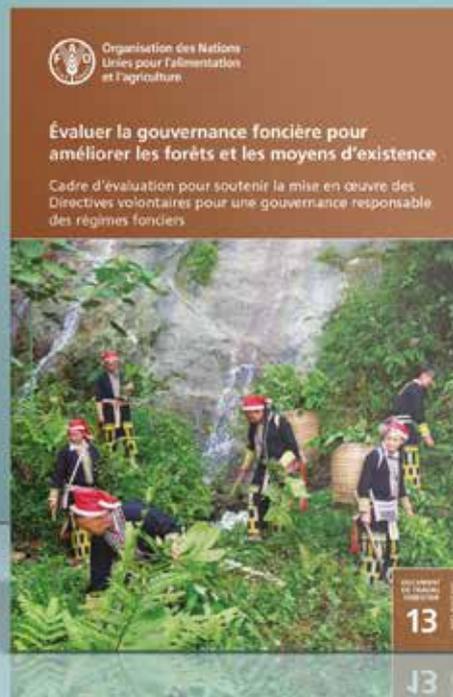
Les efforts visant à accroître le rôle des OPFA dans la résilience face au changement climatique sont également en train de porter leurs fruits. Un inventaire récent des arbres et produits effectué par des agriculteurs au Kenya a conduit à des évaluations plus exactes du piégeage du carbone potentiel. Par exemple, une association d'arboriculteurs d'un comté avec 2 000 membres représente l'équivalent d'environ 1,6 million d'arbres âgés de huit ans, qui sont en mesure de piéger 129 000 tonnes de carbone pour une valeur de marché globale de 1,9 million de dollars. Mobiliser des ressources est un autre objectif majeur du FFF, qui a été réalisé avec succès en Bolivie, où le Gouvernement a investi 21,7 millions de dollars sur cinq ans auprès de producteurs de cacao.

### Pour en savoir plus

[www.fao.org/forest-farm-facility/about/fr/](http://www.fao.org/forest-farm-facility/about/fr/)

© FAO/Boris  
Fernandez





### RENFORCER LA FORESTERIE COMMUNAUTAIRE ET LES SYSTÈMES FONCIERS CORRESPONDANTS: IDÉES NOUVELLES ET NOUVEAUX OUTILS POUR L'ÉVALUATION

Alors que la communauté mondiale est aux prises avec le changement climatique, la perte continue de superficie forestière et les appels à la restauration des écosystèmes, les études montrent que renforcer le régime foncier collectif et améliorer autrement les conditions favorables aux communautés forestières peut contribuer à réduire le déboisement, atténuer le changement climatique, restaurer les services écosystémiques, diminuer la faim et créer la prospérité rurale.

L'examen effectué par la FAO sur 40 ans de foresterie communautaire (FAO, 2016) met en lumière un certain nombre de difficultés persistantes à cet égard, malgré l'intégration de la foresterie communautaire dans les lois forestières nationales. Le régime foncier coutumier demeure non reconnu dans plus de 70 pour cent des terres forestières publiques du monde. Même là où la foresterie communautaire est reconnue légalement, les droits ne sont souvent octroyés qu'à des terres dégradées et sont limités à l'utilisation à des fins de subsistance et aux produits forestiers non ligneux. Cela réduit la gamme potentielle des produits forestiers susceptibles d'être récoltés selon un mode durable. En outre, les lois forestières contiennent souvent des entraves à la jouissance de ces droits par les populations forestières. Citons à cet égard la complexité non motivée des plans de gestion des forêts et des conditions d'autorisation, et l'absence de procédures efficaces de résolution des différends. Il demeure aussi un risque élevé que les droits soient attribués à des acteurs externes ou que des zones deviennent de fait d'accès libre, avec des conséquences néfastes pour les forêts, leurs services et leurs habitants.

Pour faire face à cette situation, la FAO a mis au point en 2019 une série d'outils conçus pour faciliter les évaluations nationales de la gouvernance du régime foncier forestier et des conditions favorables à la foresterie communautaire. Les premiers reposent sur les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, reconnues au niveau international. Ces outils sont particulièrement efficaces quand ils sont appliqués dans le but de faciliter l'accès aux terres et aux ressources et de créer un environnement propice pour les communautés forestières.

Il apparaît clairement qu'avec une législation solide et un appui intégré à la foresterie communautaire, les pays peuvent libérer le vaste potentiel de cette dernière, susceptible d'apporter des résultats positifs et de relever de nombreux défis fondamentaux liés aux forêts

#### Pour en savoir plus

[www.fao.org/publications/card/en/c/CA4987FR](http://www.fao.org/publications/card/en/c/CA4987FR)

[www.fao.org/publications/card/en/c/CA5039FR](http://www.fao.org/publications/card/en/c/CA5039FR)

<http://www.fao.org/3/a-i5415e.pdf>

### UNE APPROCHE CHAÎNE DE VALEUR EST ESSENTIELLE POUR CATALYSER LE FINANCEMENT PRIVÉ DU SECTEUR FORESTIER

L'un des principaux obstacles au déploiement des chaînes de valeur forestières est la difficulté d'accéder à des investissements durables. Les freins consistent notamment dans la perception de la foresterie comme une activité à haut risque, la fragmentation des chaînes de valeur, les conditions non attractives pour l'investissement (comme la mauvaise gouver-

nance, l'infrastructure inadéquate, les coûts élevés de transaction, le manque de connaissances financières dans le secteur), et la capacité limitée des petites et moyennes entreprises (PME) et des acteurs des marchés locaux d'attirer des financements et d'y accéder (à savoir le manque de projets bancables).

Une réunion d'experts tenue en avril 2019 a rassemblé des représentants du secteur financier privé et des gestionnaires de forêts pour discuter de leurs besoins concernant les projets, le développement commercial et l'information. Les entreprises, les fonds, les institutions de financement au développement, les PME, les organisations de producteurs, les gestionnaires de forêts, les organismes de développement et les experts du secteur ont tous souligné l'importance de l'approche chaîne de valeur dans l'élaboration des plans d'entreprise forestière. Ils ont aussi montré des exemples de modèles de gestion et des variables clés pour les évaluations des investisseurs et la diligence raisonnée, et ont débattu des moyens de combler les lacunes en matière de capacités et d'information, en vue d'accéder aux financements privés des activités forestières.

Les conclusions ont mis en lumière la nécessité d'une meilleure communication entre le secteur forestier et le secteur financier, et ont ciblé les questions de renforcement des capacités autour des modèles de gestion en appui aux projets et initiatives forestières, en particulier à l'intention des PME, des peuples autochtones et des petits producteurs ainsi que de leurs associations. Parmi les autres recommandations, une

requête a été faite pour que les organisations internationales travaillent à des processus et des instruments qui répondent aux besoins et réduisent les risques associés aux investissements forestiers, augmentent la disponibilité et la transparence des informations concernant les chaînes de valeur forestières, et favorisent un meilleur environnement en matière d'investissement (y compris pour les investisseurs locaux et les entrepreneurs).

Suite à ces recommandations, la FAO a organisé un forum sur les investissements dans le cadre du dialogue de l'initiative «Du bois durable pour un monde durable» (Sustainable Wood for a Sustainable World – SW4SW), tenu à Johannesburg, Afrique du Sud, en octobre 2019. Le forum avait pour objectif de permettre aux investisseurs et aux développeurs de projet d'évaluer l'environnement commercial, d'explorer des moyens d'améliorer le climat d'investissement régional et de sonder des occasions d'investissement potentielles. La FAO a aussi travaillé au Kenya et en Ouganda avec des associations de producteurs de bois et des PME forestières, pour mener des activités de renforcement des capacités, appuyer et accompagner le développement de plans de gestion bancables, et aider à la mobilisation des financements provenant de fonds d'impact, de banques de développement et d'autres acteurs de la chaîne de valeur.

**Pour en savoir plus**

[www.fao.org/forestry/sustainable-wood/fr/](http://www.fao.org/forestry/sustainable-wood/fr/)

*Viet Nam –  
transformation  
du bois*  
© FAO/Joan Manuel  
Baliellas



# 4



## OBJECTIF STRATÉGIQUE 4

### ŒUVRER À DES SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES PLUS INCLUSIFS ET PLUS EFFICACES

**«DU BOIS DURABLE POUR UN MONDE DURABLE»: UTILISER UNE APPROCHE CHAÎNE DE VALEUR POUR ACCROÎTRE LA CONTRIBUTION DES FORÊTS AUX ODD**

En mai 2018, la FAO a lancé l'initiative «Du bois durable pour un monde durable» (SW4SW, d'après Sustainable Wood for a Sustainable World), conjointement avec le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF). L'initiative SW4SW s'appuie sur les principes de la gestion durable des forêts et de l'investissement responsable pour veiller à ce que les chaînes de valeur du bois apportent leur contribution en matière environnementale et socioéconomique et s'inscrivent dans les voies menant à une bioéconomie durable. L'initiative aide les pays à réconcilier la production de bois et les stratégies de conservation, une approche

qui génère des emplois, des revenus durables, des produits à faible teneur en carbone et hautement recyclables, et des forêts bien gérées.

L'initiative SW4SW a instauré un dialogue direct entre le secteur public, le secteur privé, le monde financier et les communautés techniques dans la perspective de coopérer à une production plus durable et d'obtenir un meilleur impact socioéconomique. Deux dialogues sous-régionaux, l'un tenu à Douala, Cameroun (28-30 mai 2019), et l'autre à Johannesburg, Afrique du Sud (29-31 octobre 2019), ont réuni un total de 126 participants issus de 28 pays en vue d'identifier les caractéristiques essentielles des chaînes de valeur du bois régionales formelles et informelles, et leurs contributions aux ODD. Les discussions ont également exploré des aspects fondamentaux concernant la gouvernance, l'accès aux

marchés et les approches axées sur la bioéconomie, et ont rédigé des feuilles de route préliminaires de l'initiative SW4SW, visant à accroître la durabilité des chaînes de valeur du bois.

En outre, en coopération avec l'Administration d'État des forêts et des prairies chinoise et l'Association nationale de l'industrie des produits forestiers de la Chine (China National Wood-Based Panels Industry Association – CNFPPIA), la FAO a appuyé des échanges entre représentants du secteur public et du secteur privé provenant de 12 pays de l'Afrique, de la région Asie-Pacifique et de l'Amérique latine, et de la Chine, pour discuter des mesures permettant un commerce et une production plus durables du bois. Ces rencontres ont mis en lumière des domaines à explorer pour la coopération Sud-Sud et pour l'application des lois et la mise en œuvre de la durabilité de la part des sociétés et des gouvernements:

- augmenter la valeur ajoutée et l'efficacité de la chaîne de valeur du bois, en tant que moyen de générer des emplois et des revenus;
- renforcer les capacités relatives aux exigences juridiques nationales;
- promouvoir la diversification des espèces;
- effectuer des échanges portant sur la gestion du secteur forestier, afin de maximiser les contributions à l'éradication de la pauvreté et aux mesures d'atténuation et d'adaptation en matière climatique.

L'initiative SW4SW s'emploie également à promouvoir la participation du bois dans les stratégies liées à la bioéconomie. Une réunion d'experts tenue en décembre 2019 avec des représentants du secteur privé, du secteur gouvernemental et du monde universitaire a fait progresser un discours global sur la contribution du bois à la bioéconomie. Des travaux ultérieurs sont prévus en vue d'intégrer l'approche mettant en exergue «le bois dans la bioéconomie»

dans les stratégies locales de réduction de la pauvreté et de lutte contre le changement climatique.

L'initiative SW4SW est un partenariat avec l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), le Centre de recherche forestière internationale (CIFOR), la Banque mondiale et le Fonds mondial pour la nature (WWF).

#### Pour en savoir plus

[www.fao.org/forestry/sustainable-wood/fr/](http://www.fao.org/forestry/sustainable-wood/fr/)

### LABELLISER LES PRODUITS DE LA MONTAGNE POUR UN AVENIR ÉTHIQUE, JUSTE ET BIOLOGIQUE

L'initiative Produits du Partenariat de la montagne (MPP, d'après Mountain Partnership Products) est un système de certification et de labellisation reposant sur des chaînes de valeur solides sur le plan environnemental et éthique. Elle promeut des filières courtes et intérieures, tout en assurant la transparence et la confiance entre producteurs et consommateurs, une juste rémunération des producteurs primaires, et la conservation de l'agrobiodiversité et des techniques anciennes dans les montagnes. Les activités de renforcement des capacités sont axées sur la constitution de modèles d'entreprise durables et résilients, des chaînes de valeur courtes et une logistique innovante au sein de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, en mesure d'accroître la résilience et d'aider à affronter des crises telles que celle du COVID-19.

Le projet opère dans huit pays et comprend 20 produits, comme le miel des abeilles sans aiguillon des Andes boliviennes et le riz violet de l'Himalaya indien. À ce jour, le mécanisme des MPP est venu en aide à quelque 10 000 petits agriculteurs montagnards, dont 60 pour cent de femmes. Les organisations de

Producteurs  
de camomille,  
Inde  
© PHGDF



producteurs ont bénéficié de sessions de formation sur les techniques de production, le développement des produits, l'entrepreneuriat et la commercialisation. L'adoption du label MPP a accru la demande en provenance du marché pour tous les produits étiquetés, permettant aux exploitants d'augmenter la production dans une proportion pouvant atteindre 40 pour cent, la hausse des ventes allant jusqu'à 49 pour cent.

En outre, l'initiative Produits du Partenariat de la montagne a donné naissance à un réseau international de systèmes participatifs de garantie (SPG) spécifiques à la montagne, afin d'aider les petits agriculteurs à instaurer des systèmes d'assurance qualité pour les produits biologiques valables sur les marchés intérieurs. Le premier cours de formation régional a été mené en Amérique latine en 2019. Gabriel Chaman, un producteur de confitures labellisées de la Red de Agroindustria Rural (REDAR) péruvienne, a appris comment commercialiser ses produits MPP et à les différencier de la concurrence. Chaman est en train d'aider 100 agriculteurs d'Ancash, Pérou, à établir un SPG montagnard. Une nouvelle session de formation destinée aux partenaires de l'initiative MPP engagés dans la «Déclaration de Ranikhet» est prévue pour 2020. Un soutien financier supplémentaire a été négocié avec le Programme de microfinancements du Fonds pour l'environnement mondial (FEM)–Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en vue d'étendre le programme à quatre nouveaux pays.

En collaboration avec la Coalition pour les écosystèmes fragiles, l'initiative MPP développe également un modèle de tourisme durable dans les Philippines. Le modèle est conçu pour améliorer les chaînes de valeur de produits montagnards locaux de qualité en reliant

les petits producteurs aux prestataires de services touristiques, permettant ainsi aux visiteurs de découvrir et de soutenir l'héritage gastronomique local.

L'initiative MPP est coordonnée au travers du secrétariat du Partenariat de la montagne hébergé au siège de la FAO et est appuyée financièrement par la coopération au développement italienne.

#### Pour en savoir plus

[www.fao.org/mountain-partnership/news/news-detail/en/c/1202847](http://www.fao.org/mountain-partnership/news/news-detail/en/c/1202847)

[www.fao.org/mountain-partnership/news/news-detail/en/c/1191905](http://www.fao.org/mountain-partnership/news/news-detail/en/c/1191905)

[www.fao.org/mountain-partnership/members/members-detail/en/c/77586](http://www.fao.org/mountain-partnership/members/members-detail/en/c/77586)

[www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/mountain\\_partnership/docs/Ranikhet%20Declaration.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/mountain_partnership/docs/Ranikhet%20Declaration.pdf)

### TRAVAILLER AVEC LES FORÊTS COMMUNAUTAIRES ET LES OPÉRATEURS DE LA TRANSFORMATION DU BOIS LOCAUX POUR AMÉLIORER LA DURABILITÉ ET LA LÉGALITÉ DES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT LOCALES SUR LES MARCHÉS INTÉRIEURS

La fourniture et le commerce des sciages sur les marchés locaux et régionaux en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale sont principalement informels. Des milliers d'acteurs de petite dimension opèrent le long de chaînes d'approvisionnement non officielles, des sites d'abattage et de fraisage jusqu'aux points de distribution, avec un suivi minime par les administrations publiques. Eu égard au pouvoir d'achat limité des acheteurs locaux, les prix au détail sur les marchés nationaux doivent demeurer abordables, au détriment de critères liés à la légalité et à la durabilité.

Au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Ghana, le Programme FAO-UE FLEGT (d'après l'anglais Forest Law Enforcement, Governance and Trade – application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux) aide les entrepreneurs et les micro, petites et moyennes entreprises à se regrouper et à s'officialiser, et leur permet d'exprimer leurs inquiétudes sur les problématiques de macro-économie et de gouvernance qu'ils rencontrent le long des chaînes de valeur. Il les aide aussi à renforcer leurs capacités de façon à pouvoir se conformer aux exigences en matière de légalité et de durabilité – au moyen de sessions de formation ciblées.

Comme l'explique Ghislain Fomou, de l'organisation non gouvernementale (ONG) Service d'appui aux initiatives locales de développement (SAILD): «Au Cameroun, ce qui est essentiel pour stimuler la fourniture de bois légal issu des forêts communautaires sur les marchés intérieurs, c'est que les communautés comprennent et soient en mesure de

Sciages à Yaoundé,  
Cameroun  
© Heuse



respecter les exigences de légalité liées à la coupe et à la production de bois. Ce n'est pas facile: les acteurs de petite dimension opèrent souvent dans des environnements hostiles, où la légalité est rarement la préoccupation principale. Avec l'appui du Programme FAO-UE FLEGT, nous avons développé en 2018 et 2019 des outils numériques pilotes, comme la plateforme en ligne CoTTracks, pour permettre de démontrer la transparence des opérations d'abattage dans les forêts communautaires et pour motiver les acheteurs intéressés par les produits légaux, mais il s'agit d'un processus à long terme qui requiert un soutien permanent.»

Un autre obstacle à surmonter consiste dans le manque d'accès aux financements pour les petits exploitants sur les marchés nationaux. Selon Lorenzo Manzoni, de l'ONG AVSI, qui appuie l'organisation des PME sur les marchés au détail du bois à Abidjan, «convaincre les charpentiers locaux qu'ils devraient acheter du bois légal et viser des marchés formels et des consommateurs sensibilisés recherchant des produits légaux est plus facile à dire qu'à faire, dans la mesure où le bois légal est résolument plus cher, et n'est pas vendu à la pièce ou en petites quantités. Les charpentiers locaux ont à peine les moyens financiers d'accéder eux-mêmes aux marchés légaux. Ils n'ont pas accès au crédit formel et ne peuvent pas évoluer facilement de l'économie informelle vers les marchés légaux s'ils ne se regroupent pas en unissant leurs forces. Nous travaillons, grâce au programme, à rassembler les forces et rester sur le marché.»

#### Pour en savoir plus

[www.communitytimbertracks.com](http://www.communitytimbertracks.com)

### METTRE EN ŒUVRE LA DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR L'AGRICULTURE FAMILIALE: VERS DES CHÂÎNES DE VALEUR INCLUSIVES POUR L'AGROFORESTERIE ET LES SYSTÈMES TRADITIONNELS

Ensemble, les forêts et les exploitations agricoles constituent les éléments de systèmes de production inscrits dans des paysages multifonctionnels. Les efforts visant à conserver la biodiversité dans l'agriculture et à commercialiser des produits diversifiés issus des paysages forestiers et agricoles sont à même de créer une situation gagnant-gagnant pour des populations autrement marginalisées, en accroissant la résilience et en réduisant les risques face aux changements environnementaux et climatiques rapides.

En octobre 2019, le Mécanisme forêts et paysans (FFF, d'après Forest and Farm Facility) a invité des représentants de gouvernements et des délégués de 30 organisations de producteurs forestiers et agricoles (OPFA) de 11 pays, représentant 725 000 producteurs, à participer à un échange d'expériences international.

L'événement, intitulé «Le panier de produits: vers des chaînes de valeur inclusives dans les systèmes agroforestiers et ancestraux», était accueilli par la coopérative de peuples autochtones de Tosepan, Mexique. Les groupes de producteurs ont pu observer et partager des exemples de réussite en matière de pratiques techniques et compétences commerciales pour les chaînes de valeur du cacao, du café, de la vanille et du miel. L'événement a mis en relation les producteurs et les responsables politiques et a consolidé des réseaux autour de thématiques centrales telles que la promotion de chaînes de valeur pour des paniers de produits issus de la gestion diversifiée du territoire.

Les organisations de producteurs forestiers et agricoles familiaux sont essentielles à la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale, et le FFF est un mécanisme qui a fait ses preuves dans son aptitude à appuyer ces acteurs. Le FFF s'emploie à aider les OPFA à identifier des options d'investissement pratiques, qui vont de l'épargne et des emprunts personnels et communautaires, au travers du microcrédit, des banques et de l'investissement direct par d'autres acteurs de la chaîne de valeur, jusqu'aux financements mixtes et aux incitations gouvernementales. L'objectif est d'encourager une transition, pour passer de chaînes de valeur liées à un produit de base unique et d'exemples individuels d'entreprises viables à des portefeuilles de commerces bancables centrés sur des paniers de produits liés aux paysages. En ajoutant de la diversité dans leurs paniers d'achat, partout dans le monde, non seulement les consommateurs amélioreront la nutrition de leur famille, mais ils favoriseront aussi l'existence de systèmes de production alimentaire durables, de paysages résilients et de petits agriculteurs qui sont les gardiens de la biodiversité.

#### Pour en savoir plus

[www.fao.org/mexico/noticias/detail-events/en/c/1240602](http://www.fao.org/mexico/noticias/detail-events/en/c/1240602)

*Opérateurs locaux travaillant à la transformation du bois à Yaoundé, Cameroun*

© Heuse







# 5

## OBJECTIF STRATÉGIQUE 5

### AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DES MOYENS D'EXISTENCE FACE À DES MENACES OU EN SITUATION DE CRISE

#### PROTÉGER LES FORÊTS GRÂCE AUX RÉSEAUX RÉGIONAUX SUR LES ESPÈCES FORESTIÈRES ENVAHISSANTES

La pandémie du COVID-19 a mis en lumière l'impact dévastateur des maladies transfrontalières et a montré que les opérations de surveillance, l'état de préparation et la mise en œuvre de mesures de prévention sont vitaux pour protéger la santé humaine. La flambée épidémique a en outre démontré l'importance d'une action internationale coordonnée dans la gestion des maladies transfrontières, laquelle est également fondamentale pour protéger les forêts du monde contre les espèces forestières envahissantes (insectes ravageurs transfrontaliers, agents pathogènes, vertébrés, végétaux).

Le Département des forêts de la FAO s'attaque de multiples façons au problème planétaire des espèces forestières envahissantes, notamment en appuyant la création et l'opérationnalisation de réseaux régionaux

ad hoc. Il existe cinq réseaux régionaux sur cette question: le Réseau Asie-Pacifique sur les espèces envahissantes des forêts (Asia-Pacific Forest Invasive Species Network – APFISN), le Réseau des espèces forestières envahissantes en Afrique (Forest Invasive Species Network for Africa – FISNA), le Réseau des espèces forestières envahissantes en Europe et Asie centrale (Forest Invasive Species Network for Europe and Central Asia – REUFIS), le Réseau du Proche-Orient sur la santé des forêts et les espèces envahissantes (Near East Network on Forest Health and Invasive Species – NENFHIS) et le Réseau des pays du Cône Sud sur les espèces exotiques envahissantes des écosystèmes forestiers.

Au moyen de ces réseaux, la FAO facilite l'échange d'informations et la mobilisation de ressources. Cela permet aussi d'opérer une sensibilisation régionale et de servir de trait d'union entre experts, institutions, réseaux et autres acteurs concernés. Actuellement,

© Morné Booij-  
Liewes

près de 90 pays sont membres de ces réseaux régionaux.

En 2018–19, quelque 60 pays ont bénéficié d'ateliers sur des sujets tels que la mise en pratique de normes phytosanitaires pour prévenir la diffusion de ravageurs forestiers dans les échanges commerciaux, et les techniques classiques de contrôle biologique pour gérer les insectes ravageurs. Les ateliers ont aussi offert une formation en détection, diagnostic, maîtrise et gestion des maladies et des ravageurs forestiers.

Recueillir et échanger des données en vue d'établir des aperçus régionaux sur les espèces envahissantes a permis aux pays de partager des expériences, d'identifier les meilleures pratiques et de mieux planifier la réponse aux problèmes potentiels susceptibles de dériver des ravageurs des forêts, de même que de mieux maîtriser les problèmes existants. Les sites web des réseaux régionaux, les lettres d'information régulières et la communication au travers des médias sociaux permettent aux membres des réseaux d'accéder facilement et rapidement à des informations sur les ravageurs, et de développer des protocoles d'alerte précoce et d'action contre les espèces particulièrement envahissantes.

Les espèces envahissantes ne respectant pas les frontières, il est crucial d'assurer une action résolue et coordonnée entre pays touchés d'une même région – et entre réseaux régionaux sur les espèces forestières envahissantes –, de façon à fournir des réponses rapides et efficaces lorsque de nouvelles espèces envahissantes sont introduites et/ou détectées.

**Pour en savoir plus**

[www.fao.org/forestry/pests/94102/en](http://www.fao.org/forestry/pests/94102/en)

## STRATÉGIE DE GESTION DES FEUX DE FORÊT

Le feu n'est pas dans une situation d'équilibre avec le cycle naturel et les paysages; il a un effet disproportionné sur les populations locales appauvries et génère d'importants volumes de gaz à effet de serre. Dans les pays en développement, les feux de forêt ont un impact négatif sur la sécurité alimentaire, la durabilité de l'agriculture et les forêts, et ils augmentent la vulnérabilité des communautés, en particulier des personnes démunies. Ils menacent aussi la réalisation des ODD et le succès de programmes clés menés par la FAO et ses partenaires.

La stratégie de gestion des incendies de la FAO souligne l'importance d'une collecte et d'une analyse systématiques et cohérentes des données, en vue de mettre en œuvre une réduction stratégique des risques, une alerte précoce liée aux conditions de développement des incendies dévastateurs, des réponses intelligentes aux incendies et une restauration solide des zones incendiées. L'approche de gestion des feux est simultanément globale et nationale. Cela permet à la FAO d'aider les pays à incorporer de façon systématique des facteurs nouveaux ou additionnels, par exemple des conditions à remplir requises par les gouvernements ou les réponses mondiales à la pandémie de COVID-19.

La FAO applique sa stratégie au travers de six bureaux régionaux, six commissions régionales des forêts et 130 bureaux nationaux, en coopération avec les organismes nationaux des États membres et des partenaires internationaux. L'approche de la FAO contenue dans la stratégie a été utilisée dans divers contextes, notamment pour recueillir et

*Réfugié en train de faire  
la cuisine*  
© FAO/Joseph Kirule



analyser les informations devant étayer des stratégies de gestion des incendies, dans le cadre d'un programme de coopération technique au Myanmar et du programme ONU-REDD au Soudan, et pour appuyer un projet destiné à l'Algérie et financé par le Japon, avec une composante sur la planification et l'étude des incendies. De même, la collaboration avec la Banque mondiale pour l'élaboration d'un document d'orientation portant sur la lutte contre les feux de forêt dans un monde en réchauffement («Addressing Wildfires in a Warming World»), et l'examen des besoins globaux en matière de recherche sur les feux de brousse, publié par Springer, ont tous deux pris appui sur la stratégie de gestion des incendies de la FAO. Celle-ci a aussi sous-tendu une note conceptuelle destinée à la Commission européenne et étayé une autre note conceptuelle à l'intention de l'Alliance pour la préservation des forêts tropicales. Pour l'avenir, la FAO s'emploie à assurer une plus grande disponibilité et une meilleure accessibilité des informations sur les incendies aux niveaux national et mondial en établissant une plateforme, un centre ou un mécanisme d'échange des données en partenariat avec les pays. Cette solution vise à rendre disponibles des produits d'information standardisés pour favoriser une meilleure compréhension de la gestion des incendies, et promouvoir un «système des systèmes» où les liens et l'accès aux données de qualité, aux produits d'information, aux sites web, aux méthodes, au matériel et à la documentation existants (y compris les documents historiques) peuvent être à la disposition des pays, en même temps que des informations, des liens et une assistance potentielle pour répondre aux besoins nationaux. Dans le cadre de cet effort, la FAO a collaboré avec les partenaires et les pays pour examiner le matériel, mener une enquête et préparer une note de synthèse sur les implications initiales de la crise du COVID-19 pour la gestion des incendies.

#### Pour en savoir plus

[www.fao.org/forestry/firemanagement/fr](http://www.fao.org/forestry/firemanagement/fr)

### APPUYER LA GESTION DURABLE DES FORÊTS POUR ACCROÎTRE L'ACCÈS À L'ÉNERGIE ET AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DANS LES ZONES D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS EN OUGANDA

L'instabilité régionale actuelle a entraîné le déplacement de plus de 1,4 million de réfugiés et chercheurs d'asile vers l'Ouganda, principalement en provenance du Burundi, de la République démocratique du Congo, de la Somalie et du Soudan du Sud. Cela a fait de l'Ouganda le premier pays d'accueil pour les réfugiés en Afrique et le troisième dans le monde.

Les ressources forestières jouent un rôle primordial en contribuant aux moyens d'existence en Ouganda. Elles fournissent la source principale d'énergie domestique du pays pour la cuisson des aliments, au travers du bois de feu et du charbon de bois, de même que d'autres produits forestiers et des services écosystémiques essentiels. Planifier et réaliser une gestion durable des ressources forestières avant et pendant des situations de déplacement de réfugiés est crucial pour réduire les impacts environnementaux.

La FAO et la Banque mondiale, travaillant en étroite collaboration avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), ont mené deux évaluations d'impact environnemental dans des zones d'accueil de réfugiés et ont identifié des options d'intervention pour atténuer la pression sur l'environnement, favoriser un approvisionnement durable en bois de feu, et améliorer la résilience des réfugiés et des communautés hôtes.

Les facteurs clés de la dégradation des forêts et du déboisement dans les zones d'accueil de réfugiés sont l'expansion de l'agriculture, la récolte de produits forestiers, principalement pour se procurer du charbon de bois, du bois de feu et du bois de construction, et l'expansion des établissements humains.

Les évaluations proposent un éventail d'interventions et de mesures budgétisées, notamment:

- le développement de systèmes agroforestiers, en particulier des plantations intensives à utilisation mixte sur les parcelles des ménages;
- l'établissement de parcelles boisées à vocation commerciale pour la construction de poteaux, la fourniture d'énergie et autres produits;
- la restauration et la conservation des forêts au moyen de la régénération naturelle et de la régénération assistée dans les aires protégées et sur les terres privées et communautaires;
- l'amélioration des chaînes de valeur énergétiques et des systèmes de cuisson des aliments au moyen de pratiques de cuisine et de techniques de production du charbon de bois plus efficaces, de même que l'adoption de solutions propres pour faire la cuisine, de façon à favoriser la résilience et aider à la guérison en cas d'infection respiratoire virale potentielle, comme le COVID-19, grâce à la réduction de la pollution atmosphérique au sein du foyer.

Les résultats et les recommandations de ces évaluations aideront le Gouvernement ougandais et les partenaires de l'action humanitaire et du développement à formuler des politiques et des stratégies pour améliorer la résilience dans les communautés de réfugiés et les communautés d'accueil.

#### Pour en savoir plus

[www.fao.org/3/CA7832EN/CA7832EN.pdf](http://www.fao.org/3/CA7832EN/CA7832EN.pdf)

[www.fao.org/3/CA7656EN/CA7656EN.pdf](http://www.fao.org/3/CA7656EN/CA7656EN.pdf)



*Participants à l'atelier sur la gestion communautaire des incendies et des inondations, Amman, Jordanie*  
© Feras Albakhit

### **RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE EN JORDANIE, EN PARTICULIER EN MATIÈRE DE FEUX DE FORÊT ET D'INONDATIONS**

Les forêts jordaniennes couvrent quelque 88 000 hectares. Elles sont considérées comme un bien national important et sont partie intégrante de l'héritage du pays. Elles fournissent également tout un éventail de produits et services à la population jordanienne et à leur environnement. Elles sont cependant aussi vulnérables face à divers facteurs à l'origine de la désertification.

En 2019, la Jordanie a enregistré 50 épisodes d'incendies qui ont entraîné la perte de 130 hectares de couvert forestier, affectant aussi bien l'agriculture que l'infrastructure rurale. De récentes inondations ont en outre provoqué de graves dégâts, qui se sont traduits par des pertes en termes de production agricole et de vies humaines. Ces menaces mettent en lumière la nécessité de renforcer la réduction des risques de catastrophes en matière de feux et d'inondations dans le pays, et de promouvoir cette approche dans le secteur agricole.

Afin de favoriser une meilleure compréhension des pratiques communautaires relatives aux feux de forêt et aux inondations, la FAO a aidé la Jordanie dans ses efforts pour renforcer les capacités en matière de gestion communautaire des incendies et pour établir un système d'alerte précoce communautaire pour les inondations, en mettant l'accent sur les acteurs institutionnels responsables et sur les communautés sujettes aux feux de forêt et aux inondations, là où les principaux moyens d'existence dépendent de l'agriculture et des produits forestiers non ligneux. Le

programme de création des capacités a aussi exploré de possibles mécanismes de coordination pour amener des acteurs nationaux issus de secteurs divers, tels que ministères, universités, autorités municipales, leaderships locales et organismes des Nations Unies, à travailler ensemble, de façon concertée, à la gestion des feux et des inondations. Cet appui ciblé a entraîné un consensus croissant auprès des parties prenantes nationales, concernant le besoin de promouvoir la gestion des incendies comme partie intégrante de la stratégie nationale de réduction des catastrophes et de renforcer encore les capacités en vue du développement de systèmes d'alerte précoce efficaces. La nécessité d'établir un mécanisme de coordination national permanent (et non simplement ad hoc) pour harmoniser les efforts de tous les acteurs est devenue évidente.

Un soutien de suivi a été fourni au Département des forêts du Ministère de l'agriculture en vue de concrétiser la coordination entre les différents acteurs et renforcer leurs systèmes d'alerte précoce. En outre, le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord prévoit de fournir un appui complémentaire pour la période biennale 2020/21, afin de renforcer les systèmes d'alerte précoce sur les incendies et les inondations en Jordanie, et d'améliorer la gestion communautaire des feux et des incendies. Un soutien sera également apporté pour renforcer les capacités des bénévoles engagés dans la lutte contre les feux de forêt, pour mieux identifier les causes des incendies et mettre en œuvre une détection et une suppression rapides des feux.

## AMÉLIORER LA RÉSILIENCE GRÂCE AUX AVANCÉES DU BINÔME FORÊT-EAU

Gérer le binôme forêt-eau est essentiel pour assurer la sécurité de l'eau et atténuer les catastrophes naturelles liées à l'eau. Les forêts fournissent de l'eau de qualité aux communautés, à l'agriculture et aux industries. Quatre-vingt-dix pour cent des villes dépendent des bassins versants forestiers pour leur approvisionnement en eau de haute qualité, ce qui est crucial pour les besoins en matière d'EAH (eau, assainissement et hygiène), en particulier durant une pandémie et en réponse aux dangers. Les forêts réduisent également les risques de catastrophes naturelles et de dégradation des terres, comme les inondations, la sécheresse, la dégradation des sols et l'érosion côtière. Toutefois, la nature complexe des relations entre la forêt et l'eau est telle que les politiques et les approches de gestion intégrée font défaut, au détriment de la résilience des communautés et des paysages. Selon l'Évaluation des ressources forestières mondiales (2015), seules 25 pour cent des forêts du globe sont gérées en vue de la conservation du sol et de l'eau.

Afin de combler cette lacune, le Programme forêts et eau de la FAO a publié en 2019 un guide intitulé *Advancing the Forest and Water Nexus: A capacity development facilitation guide*. Ce guide se propose de mieux faire prendre conscience de l'importance des forêts en tant que solution fondée sur la nature pour l'eau et d'encourager une gestion plus active des forêts en vue de la fourniture de services écosystémiques liés à l'eau. Conçu pour aider au développement des capacités, le guide adopte une approche personnalisable par modules, ciblant les gestionnaires de ressources naturelles et les décideurs politiques, ainsi que les parties prenantes des projets et des communautés. L'objectif est d'améliorer l'aptitude des acteurs à

concevoir et mettre en œuvre des approches intégrées, et à en tirer les leçons, en mettant en avant la question de l'eau dans les processus décisionnels relatifs à la gestion des forêts.

Il est reconnu que les publics visés ont des ensembles différents de compétences et de connaissances susceptibles d'être appliquées aux problématiques forêt-eau dans le contexte de leurs communautés ou projets. Par ailleurs, des orientations sur la manière d'organiser des ateliers participatifs utilisant des exercices pratiques et des travaux de terrain complètent le savoir théorique. Six modules couvrent les aspects scientifiques du binôme forêt-eau et le rôle de ce dernier dans le paysage plus vaste en évolution, et illustrent également comment effectuer pratiquement le suivi des relations entre les forêts et l'eau et les prendre en compte dans la gestion.

Le guide a été testé dans des projets de restauration du paysage forestier (RPF) menés en Inde et en Éthiopie, en collaboration avec l'ONG WeForest. En Inde, les parties prenantes de la communauté locale de Meghalaya ont été formées à mesurer les relations entre la forêt et l'eau et à adapter leurs activités de façon à améliorer la capacité de stockage de l'eau des sols, en vue de répondre aux cycles d'inondations et de sécheresses à long terme. En Éthiopie, environ 20 organisations ont bénéficié d'un atelier de formation de formateurs visant à promouvoir les considérations sur l'eau dans les pratiques de RPF et de gestion des forêts, ce qui s'est traduit par une amélioration des plans de gestion et du suivi et de la pratique de la RPF, de même que par l'élaboration d'un cursus pour une université.

### Pour en savoir plus

[www.fao.org/3/ca6483en/CA6483EN.pdf](http://www.fao.org/3/ca6483en/CA6483EN.pdf)

[www.fao.org/3/a-i4808e.pdf](http://www.fao.org/3/a-i4808e.pdf)



République  
démocratique  
du Congo  
© FAO/Giulio  
Napolitano

# 6

## OBJECTIF STRATÉGIQUE 6

### QUALITÉ TECHNIQUE, STATISTIQUES ET THÈMES TRANSVERSAUX

#### LA PLATEFORME EN LIGNE DE L'ÉVALUATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES MONDIALES

Des analyses de précédentes éditions de l'Évaluation des ressources forestières mondiales (FRA) ont mis en évidence le besoin de disposer d'un outil en ligne pour faciliter l'établissement des rapports et la diffusion des résultats aux utilisateurs finaux. La plateforme en ligne de FRA 2020 vise à :

- Accroître la transparence – la plateforme contient toute la documentation nécessaire pour comprendre comment les chiffres reportés ont été produits, y compris les sources originales des données, les définitions et les méthodologies employées pour convertir les chiffres nationaux en estimations FRA.
- Garantir la facilité d'utilisation – la plateforme a une interface intuitive qui permet d'insérer, copier et coller facilement les données à partir de feuilles de calcul préexistantes, et de télécharger la documentation existante.
- Apporter de la valeur ajoutée – la plateforme accélère la communication d'informations et garantit la cohérence des valeurs rapportées.

- Améliorer la communication – la plateforme permet un processus de révision transparent et facilite la communication entre les pays et les équipes d'examineurs.
- Améliorer la diffusion – la plateforme offre un accès facile aux données communiquées par les pays et aux informations synthétiques.

Pour les pays qui manquent d'inventaires et de systèmes de suivi capables de produire des données annuelles, la plateforme constitue un outil utile pour générer des interpolations et extrapolations cohérentes de données. Elle fournit aussi un mécanisme transparent pour réviser et actualiser les données. Pour faciliter le processus d'établissement des rapports, en particulier pour les pays où les informations sur les forêts sont limitées ou ne sont pas disponibles, la plateforme permet d'avoir accès aux rapports nationaux précédents de même qu'à des données géospatiales gratuites obtenues par télédétection.

La plateforme stocke toutes les informations et les données fournies par les pays et les territoires, ce qui accélèrera considérablement l'établissement des rapports futurs.

*Asie-Pacifique,  
Viet Nam –  
coucher de soleil  
sur les montagnes  
recouvertes  
de forêt  
dans la province  
de Bac Kan  
© FAO/Joan  
Manuel Baliellas*

La plateforme représente une contribution significative à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à la communication annuelle des indicateurs des ODD liés aux forêts. En outre, elle sert d'instrument commun pour la production de rapports à d'autres partenaires du Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières. Ainsi, la plateforme a été utilisée pour recueillir des données pour un rapport paneuropéen sur les indicateurs de la gestion durable des forêts, en collaboration avec Forest Europe et la CEE.

#### Pour en savoir plus

[www.fao.org/forest-resources-assessment/](http://www.fao.org/forest-resources-assessment/)

### NOUVEAUX CODES HARMONISÉS POUR LES PRODUITS FORESTIERS

La FAO s'est associée à l'Organisation mondiale des douanes (OMD) pour revoir le Système harmonisé de désignation et de codification de marchandises, couramment connu sous le nom de Système harmonisé (SH). Le SH joue un rôle vital dans l'obtention de données commerciales détaillées sur les biens faisant l'objet de transactions sur le marché international. Il aide les douanes et les gouvernements à surveiller les flux de biens et à prendre des décisions pour remédier aux perturbations du commerce causées par des événements tels que le COVID-19. Deux cent douze pays, territoires, douanes ou unions économiques appliquent le SH dans le recouvrement des droits de douane et les statistiques sur le commerce international.

Les statistiques sont une fonction centrale à la FAO. L'Organisation diffuse des données sur le commerce et plus de 2 000 produits de base depuis plus de 50 ans dans 245 pays, régions et territoires. Cela est possible en partie grâce à la contribution de la

FAO dans la révision du SH, qui s'est traduite par des améliorations considérables dans la disponibilité et la qualité de données commerciales détaillées.

Début 2017, la FAO a développé une proposition pour le SH 2022 visant à améliorer la classification des produits forestiers ligneux et non ligneux, en partenariat avec Eurostat, l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE), et en consultation avec les États membres. Le conseil de l'OMD a approuvé la proposition en 2019.

En conséquence, le SH 2022 inclut désormais 49 nouvelles sous-positions (codes à six chiffres) et neuf sous-positions amendées pour les produits forestiers. Les nouveaux codes permettront une identification et un suivi bien plus précis des flux commerciaux concernant les insectes comestibles, divers champignons, les pignons de pin et l'écorce du prunier d'Afrique (*Prunus africana*), qui figure à l'Annexe II de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). Par ailleurs, les modifications concernent l'attribution de nouveaux codes pour les produits ligneux tropicaux, les produits d'ingénierie du bois (bois de placage stratifié, bois lamellé-collé, panneaux lamellés-croisés et autres) et les meubles en bois.

Globalement, les amendements du SH augmenteront la disponibilité, la qualité et la comparabilité des statistiques sur les produits forestiers dans le commerce international et fourniront aux responsables politiques de meilleures bases pour des prises de décision fondées sur des faits.

#### Pour en savoir plus

[www.fao.org/forestry/statistics/80572/en](http://www.fao.org/forestry/statistics/80572/en)

[www.wcoomd.org/en/topics/nomenclature/instrument-and-tools/hs-nomenclature-2022-edition.aspx](http://www.wcoomd.org/en/topics/nomenclature/instrument-and-tools/hs-nomenclature-2022-edition.aspx)



Agadir, Maroc - Un contrôleur import/export de l'Office national de sécurité alimentaire (ONSSA) examinant les lots de bois en provenance de Suède dans la zone portuaire  
© FAO/Alessandra Benedetti



*L'Équateur tel qu'on  
ne l'a jamais vu*  
© SEPAL

### **SEPAL: INTENSIFIER LE SUIVI DES FORÊTS À TRAVERS L'INNOVATION ET LES PARTENARIATS**

Le SEPAL – Système d'accès, de traitement et d'analyse des données d'observation de la Terre – a été développé pour dégager l'immense potentiel des forêts en matière d'action pour le climat, à travers l'utilisation de données de suivi forestier innovantes, précises et transparentes. Un aspect essentiel du SEPAL est son accessibilité et sa facilité d'emploi. Cela permet un renforcement des capacités et un transfert de technologie effectifs, pour la création d'informations forestières cruciales par ceux qui gèrent les forêts et œuvrent à la lutte contre le changement climatique en termes d'adaptation et d'atténuation.

Le SEPAL a maintenant plus de 4 300 utilisateurs actifs répartis dans 160 pays. Le système fournit un accès facile, basé dans le nuage, aux données satellite et aux calculs de haute performance. En 2019, le SEPAL est devenu disponible sur téléphone portable et a introduit l'accès aux données haute résolution quotidiennes de Planet Labs pour huit pays: Chili, Colombie, Costa Rica, Ghana, Indonésie, Mexique, Mozambique et République démocratique du Congo. Ces pays sont tous en train de travailler à débloquer des financements liés aux résultats pour les réductions des émissions de carbone, au travers du Fonds de partenariat pour le carbone forestier de la Banque mondiale et de l'Initiative pour des paysages forestiers durables du Fonds biocarbone.

Le SEPAL est aussi de plus en plus déployé pour le suivi de la restauration des tourbières et des paysages, et pour les évaluations et alertes quasiment en temps réel relatives aux forêts et aux incendies. En outre, les capacités d'analyse presque en temps réel du

SEPAL offrent un système opérationnel pour tracer les impacts du COVID-19 sur les forêts, la couverture terrestre et l'utilisation des terres.

Le SEPAL fait partie de l'initiative Open Foris, qui constitue la base de la collecte et de l'analyse des données forestières dans de nombreux pays. En termes d'impact, 70 pour cent des 60 déclarations REDD+ soumises à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) utilisent des outils ou des plateformes Open Foris.

Pour ce qui est de l'avenir, le SEPAL continuera à améliorer l'accessibilité et la fonctionnalité de sa plateforme pour appuyer la production d'informations forestières rigoureuses à diverses échelles. L'innovation et les partenariats sont des éléments clés de sa réussite, et le SEPAL continuera à créer et renforcer des partenariats avec ceux qui partagent sa vision de l'action collective, notamment des instances du secteur public et du secteur privé, des donateurs, des universités et des partenaires technologiques et internationaux tels que l'Agence spatiale européenne (ASE), Google, l'Agence d'exploration aérospatiale japonaise (JAXA), l'Administration nationale pour l'aéronautique et l'espace américaine (NASA), l'Initiative internationale pour le climat et les forêts norvégienne (NICFI), Planet Labs et la Banque mondiale.

#### **Pour en savoir plus**

[www.fao.org/news/story/fr/item/1142956/icode/](http://www.fao.org/news/story/fr/item/1142956/icode/)  
[www.fao.org/news/story/fr/item/1234149/icode/](http://www.fao.org/news/story/fr/item/1234149/icode/)  
[www.fao.org/redd/news/detail/en/c/1254534](http://www.fao.org/redd/news/detail/en/c/1254534)  
[www.fao.org/news/story/fr/item/1258175/icode/](http://www.fao.org/news/story/fr/item/1258175/icode/)  
[www.openforis.org](http://www.openforis.org)  
[sepal.io](http://sepal.io)



© FAO/David Mansell-Moullin



© FAO/Arturo Gianvenuti

# LISTE DES RÉCITS D'EXPÉRIENCE

## OBJECTIF STRATÉGIQUE 1

### CONTRIBUER À ÉLIMINER LA FAIM, L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA MALNUTRITION

- Restauration à grande échelle et développement de chaînes de valeur de produits forestiers non ligneux: 1
- créer des perspectives économiques pour les familles rurales dans les zones arides de l'Afrique 1
- Rétablir l'équilibre entre la conservation de la faune sauvage et la sécurité alimentaire 2

## OBJECTIF STRATÉGIQUE 2

### RENDRE L'AGRICULTURE, LA FORESTERIE ET LA PÊCHE PLUS PRODUCTIVES ET PLUS DURABLES

- Voies forestières vers le développement durable 4
- Travailler avec les divers secteurs pour arrêter la déforestation et étendre les superficies forestières 4
- de l'aspiration à l'action 5
- Un partenariat continental pour traduire en action les engagements de l'Afrique en matière de restauration 7
- Lancement d'ECCA30 – une initiative qui vise à restaurer 30 millions d'hectares de terres dégradées d'ici à 2030 en Europe, dans le Caucase et en Asie centrale 8
- Développement de la restauration sylvopastorale durable en appui aux services écosystémiques en Tunisie 9
- Restaurer les paysages forestiers grâce à la régénération naturelle assistée 10
- Étendre la Grande muraille verte pour accroître la résilience dans les zones arides de l'Afrique 11
- Gestion des forêts en zone aride 12
- Vers une Grande muraille verte pour les villes 13
- Accélérer les mesures d'atténuation forestières grâce aux paiements liés aux résultats de la REDD+ 14
- Intégrer la biodiversité dans la foresterie 15
- Améliorer la planification de la récolte de bois dans les forêts des Caraïbes 16
- Nouvel appui à l'innovation dans la gestion durable des arbres à croissance rapide 17
- Doter les responsables des politiques forestières d'outils pour mieux répondre au changement 18
- Renforcement des capacités pour la gestion durable du gibier et le suivi de la faune sauvage 18
- Conservation et gestion durable des écosystèmes steppiques en Turquie 19
- L'avenir des forêts*: scénarios pour les forêts de l'Asie et du Pacifique en 2030 et en 2050 20
- État des forêts méditerranéennes* 21

## OBJECTIF STRATÉGIQUE 3

### RÉDUIRE LA PAUVRETÉ RURALE

- Garanties sociales innovantes – mettre les peuples autochtones et les communautés locales au premier plan dans la foresterie 22
- Des paysages résilients face au changement climatique et de meilleurs moyens d'existence à grande échelle 23
- Renforcer la foresterie communautaire et les systèmes fonciers correspondants: idées nouvelles et nouveaux outils pour l'évaluation 24
- Une approche chaîne de valeur est essentielle pour catalyser le financement privé du secteur forestier 24

## OBJECTIF STRATÉGIQUE 4

### ŒUVRER À DES SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES PLUS INCLUSIFS ET PLUS EFFICACES

- «Du bois durable pour un monde durable»: utiliser une approche chaîne de valeur pour accroître la contribution des forêts aux ODD 26
- Labelliser les produits de la montagne pour un avenir éthique, juste et biologique 27
- Travailler avec les forêts communautaires et les opérateurs de la transformation du bois locaux pour améliorer la durabilité et la légalité des chaînes d'approvisionnement locales sur les marchés intérieurs 28
- Mettre en œuvre la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale: vers des chaînes de valeur inclusives pour l'agroforesterie et les systèmes traditionnels 29

## OBJECTIF STRATÉGIQUE 5

### AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DES MOYENS D'EXISTENCE FACE À DES MENACES

#### OU EN SITUATION DE CRISE

- Protéger les forêts grâce aux réseaux régionaux sur les espèces forestières envahissantes 31
- Stratégie de gestion des feux de forêt 32
- Appuyer la gestion durable des forêts pour accroître l'accès à l'énergie et améliorer la résilience dans les zones d'accueil des réfugiés en Ouganda 33
- Renforcement des capacités pour la réduction des risques de catastrophe en Jordanie, en particulier en matière de feux de forêt et d'inondations 34
- Améliorer la résilience grâce aux avancées du binôme forêt-eau 35

## OBJECTIF 6

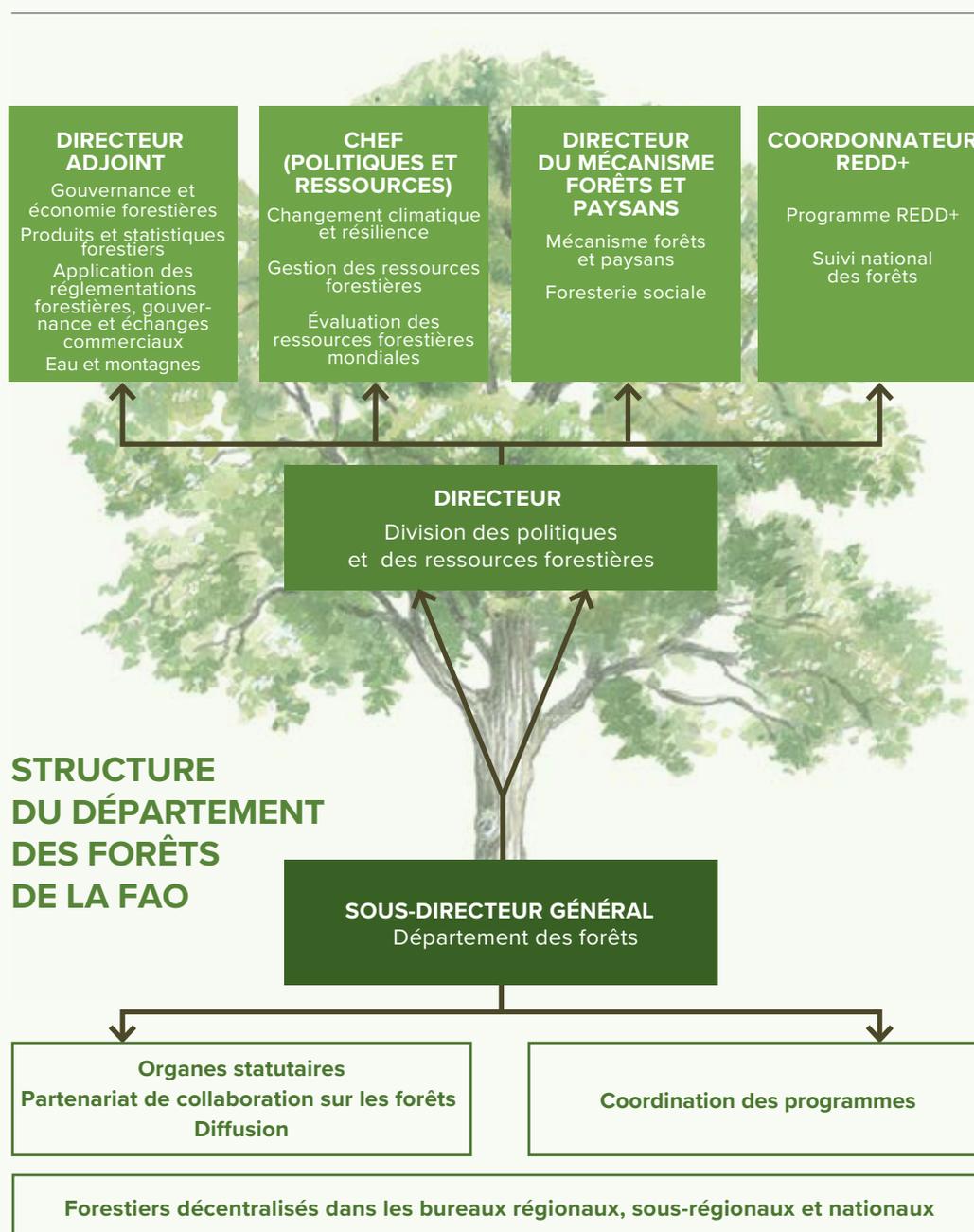
### QUALITÉ TECHNIQUE, STATISTIQUES ET THÈMES TRANSVERSAUX

- La plateforme en ligne de l'Évaluation des ressources forestières mondiales 36
- Nouveaux codes harmonisés pour les produits forestiers 37
- SEPAL: intensifier le suivi des forêts à travers l'innovation et les partenariats 38

# LE PROGRAMME FORESTIER DE LA FAO EN CHIFFRES 2018-2019

## RESSOURCES HUMAINES

À l'issue de l'exercice biennal 2018-19, le Département des forêts de la FAO comptait, au siège, 89 fonctionnaires occupant des postes de professionnel dans le cadre organique ou ayant des fonctions de direction, et 15 autres professionnels auprès des bureaux décentralisés. Le Département comptait aussi 37 agents des services généraux, 130 consultants à court terme (dont 71 au siège et 59 dans les bureaux décentralisés) et d'autres ressources humaines hors personnel au siège de l'Organisation et sur le terrain.



Structure en décembre 2019

## RESSOURCES FINANCIÈRES

Le Programme forestier de la FAO a reçu 28 millions de dollars des États-Unis (ci-après «dollars») des fonds du Programme ordinaire de l'Organisation pour l'exercice biennal 2018-19. À cela se sont ajoutés des contributions volontaires de bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux et des fonds fiduciaires, pour un montant de quelque 170 millions de dollars.

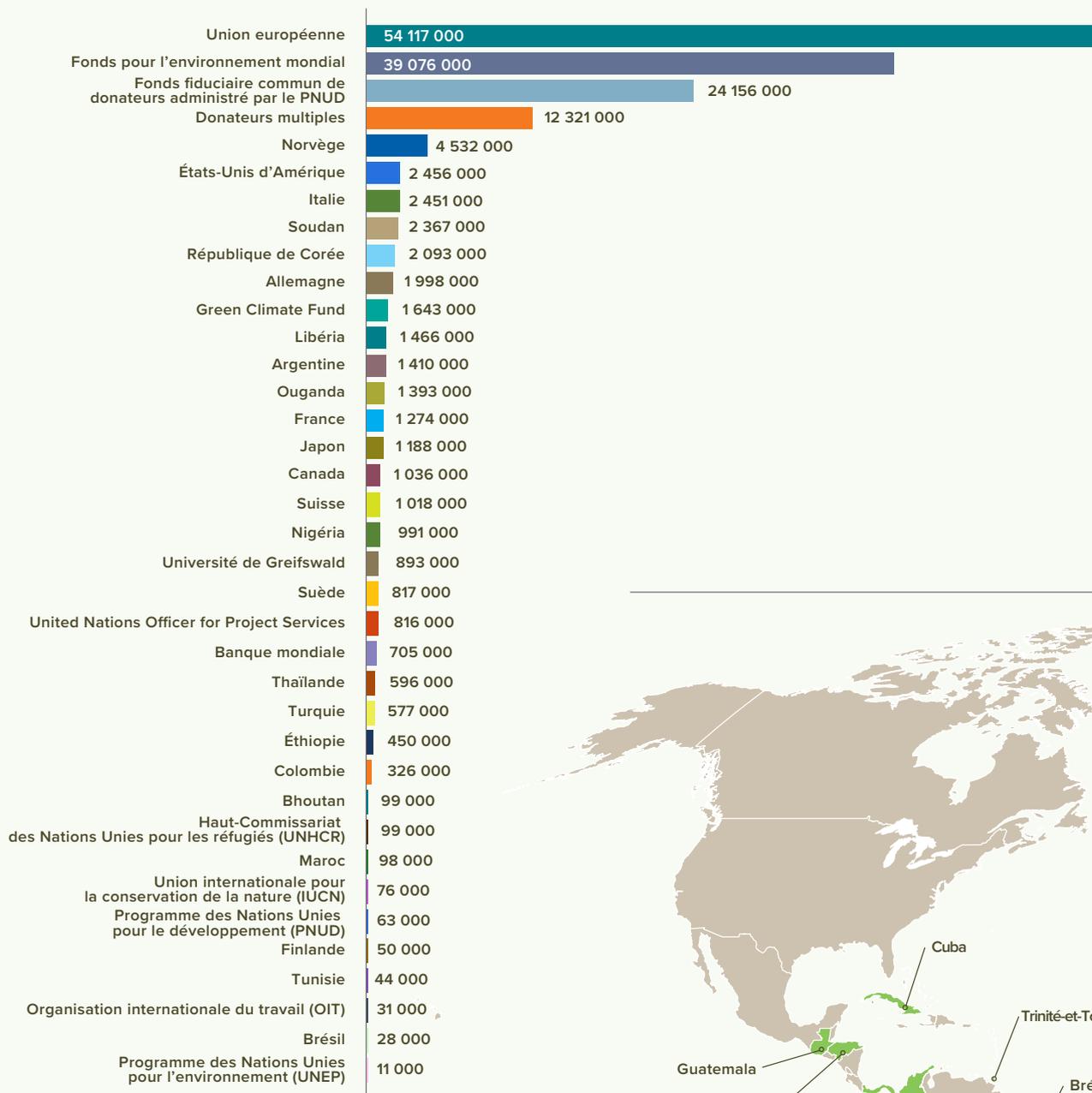
Au cours de cet exercice biennal, le Programme forestier de la FAO avait plus de 230 projets en cours, répartis dans plus de 82 pays, pour un budget

total s'élevant à 246 millions de dollars. Le Département des forêts au siège de l'Organisation a dirigé la mise en œuvre de 50 de ces projets, et les projets restants l'ont été par les bureaux décentralisés. En ce qui concerne les régions, l'Afrique et l'Asie et le Pacifique ont bénéficié de la part la plus importante des projets en valeur, suivies par l'Amérique latine. Environ 48 pour cent du budget total alloué aux projets ont été attribués aux projets interrégionaux et mondiaux, qui ont été mis en œuvre principalement par le siège en faveur de tous les pays.



*Alhasbah, Yémen  
- Amandiers en  
fleurs  
© FAO/Soliman  
Ahmed*

## EXÉCUTION DE PROJETS FORESTIERS DE LA FAO, PAR BAILLEUR DE FONDS, EXERCICE BIENNAL 2018-2019 (USD)



Ne comprend que les projets actifs durant l'exercice biennal 2018-2019 pour lesquels le Département des forêts de la FAO était le Bureau technique chef de file (LTO, d'après l'anglais Lead Technical Office).

### PAYS BÉNÉFICIAIRES, EXERCICE BIENNAL 2018-2019

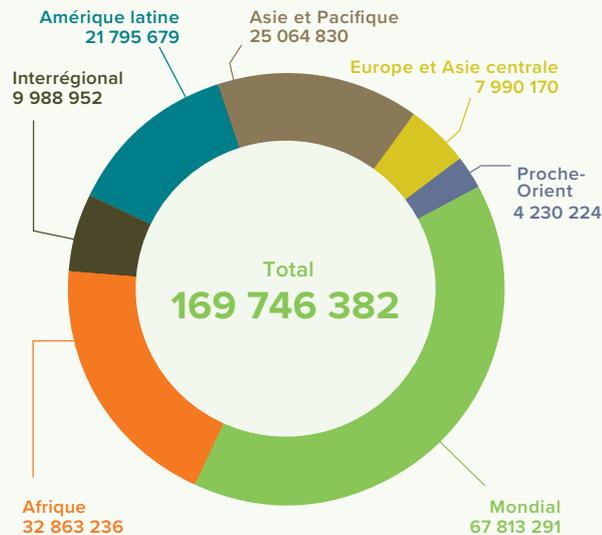
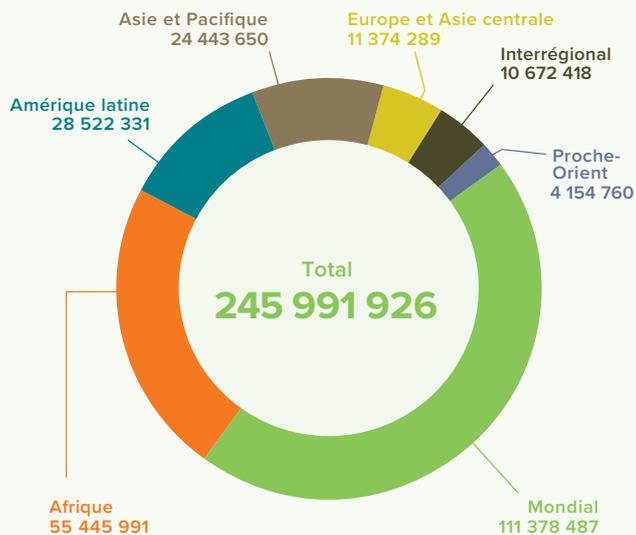
Ne comprend que les projets actifs durant l'exercice biennal 2018-2019 pour lesquels le Département des forêts de la FAO était le Bureau technique chef de file (LTO)

Carte: FAO, 2020.



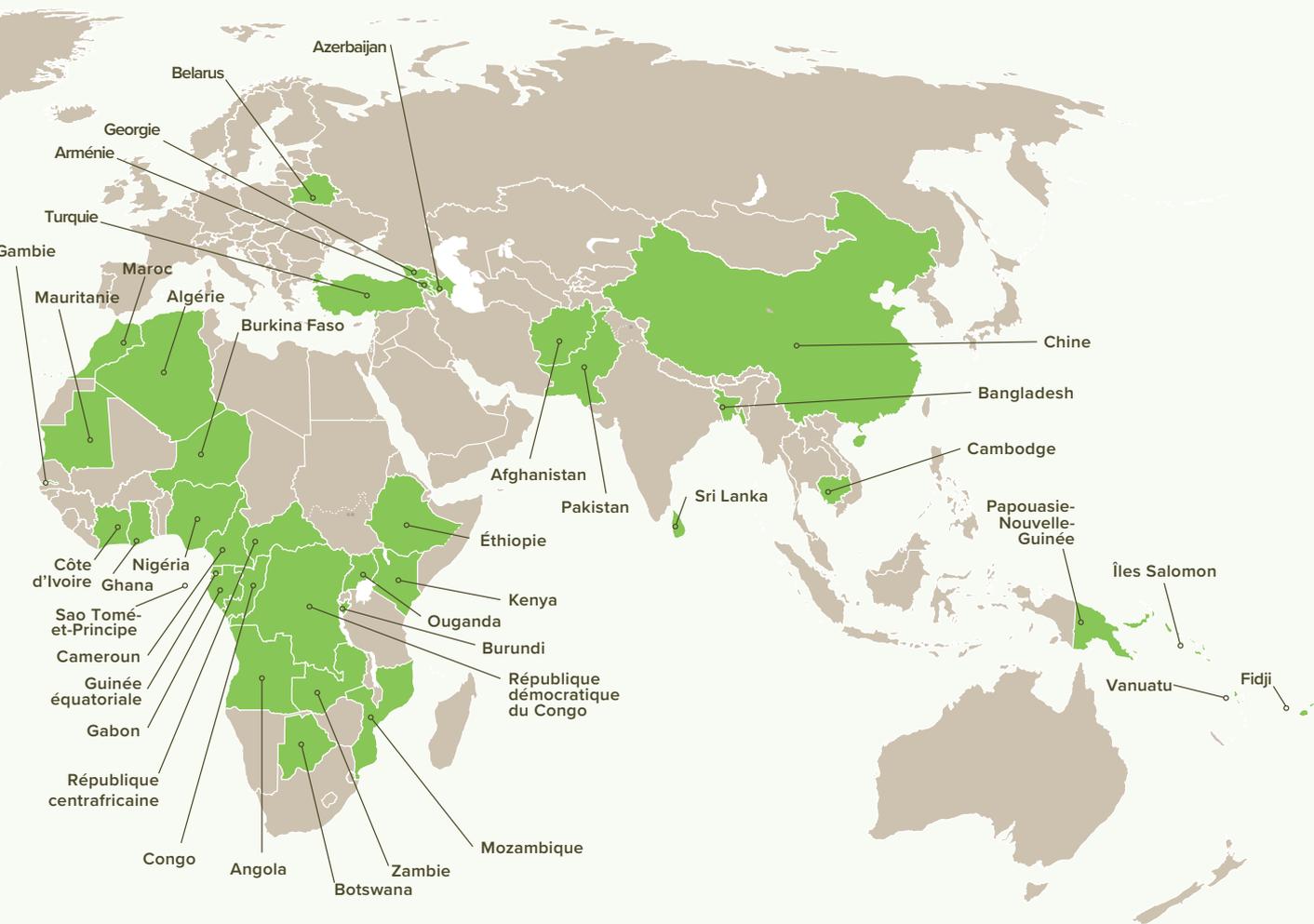
## BUDGET TOTAL DU PORTEFEUILLE DE PROJETS FORESTIERS DE LA FAO, EXERCICE BIENNAL 2016-2017 (USD)

## EXÉCUTION DE PROJETS FORESTIERS DE LA FAO, PAR RÉGION, EXERCICE BIENNAL 2016-2017 (USD)



Ne comprend que les projets actifs durant l'exercice biennal 2018-2019 pour lesquels le Département des forêts de la FAO était le Bureau technique chef de file (LTO).

Ne comprend que les projets actifs durant l'exercice biennal 2018-2019 pour lesquels le Département des forêts de la FAO était le Bureau technique chef de file (LTO).



Map No. 4170 Rev. 18.1 UNITED NATIONS  
February 2020



*Rizières en  
terrasses  
(Philippines)  
© FAO/Michelle  
Geringer*



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et l'agriculture  
Viale delle Terme di Caracalla  
00153 Rome, Italie  
Courriel: [FAO-HQ@fao.org](mailto:FAO-HQ@fao.org)  
Site web: [www.fao.org/contact-us/fr](http://www.fao.org/contact-us/fr)

Forêts – Ressources Naturelles et production durable  
Courriel: [FO-Publications@fao.org](mailto:FO-Publications@fao.org)  
Site web: [www.fao.org/forestry/fr](http://www.fao.org/forestry/fr)  
Viale delle Terme di Caracalla  
00153 Rome, Italie

Bureau régional de la FAO pour l'Afrique  
FAO Building  
2, Gamel Abdul Nasser Road  
GP 1628  
Accra, Ghana  
Courriel: [FAO-RAF@fao.org](mailto:FAO-RAF@fao.org)  
Site web: [www.fao.org/africa/fr](http://www.fao.org/africa/fr)

Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique  
39 Phra Athit Road  
Phranakorn District  
10200 Bangkok, Thaïlande  
Courriel: [FAO-RAP@fao.org](mailto:FAO-RAP@fao.org)  
Site web: [www.fao.org/world/regional/rap](http://www.fao.org/world/regional/rap)

Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale  
Benczur utca 34  
1068 Budapest, Hongrie  
Courriel: [REU-Registry@fao.org](mailto:REU-Registry@fao.org)  
Site web: [www.fao.org/europe/en](http://www.fao.org/europe/en)

Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine  
et les Caraïbes  
Av. Dag Hammarskjöld 3241  
Vitacura Santiago, Chili  
Courriel: [FAO-RLC@fao.org](mailto:FAO-RLC@fao.org)  
Site web: [www.fao.org/americas](http://www.fao.org/americas)

Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient  
et l'Afrique du Nord  
11, El Eslah El Zerai Street  
Dokki  
12311 Le Caire, Égypte  
Courriel: [FAO-RNE@fao.org](mailto:FAO-RNE@fao.org)  
Site web: [www.fao.org/neareast/fr](http://www.fao.org/neareast/fr)

Conseil économique pour l'Europe des Nations Unies/FAO  
Section des forêts et du bois  
Division des forêts, des terres et du logement  
Palais des Nations  
CH-1211, Genève 10, Suisse  
Courriel: [info.ece-faforests@unece.org](mailto:info.ece-faforests@unece.org)  
Site web: [www.unece.org/forests](http://www.unece.org/forests)

ISBN 978-92-5-133387-7



9 789251 333877

CB1275FR/1/10.20